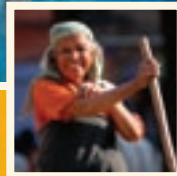
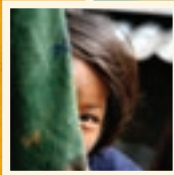


Rapport 2007-2008 annuel



Vingt ans d'engagement
en faveur des droits
de la personne et
de la démocratie



Droits et Démocratie
20 ans

1001, boul. de Maisonneuve Est
Bureau 1100
Montréal (Québec) H2L 4P9
CANADA
Tél. : 1 514 283-6073
Téléc. : 1 514 283-3792
Courriel : dd-rd@dd-rd.ca
Site Web : www.dd-rd.ca

© Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique), 2008

Coordination et production : Anyle Coté, agente, événements spéciaux et publications, Droits et Démocratie

Rédaction : Augie van Biljouw

Traduction : Denise Veilleux

Graphisme : Green Communication Design inc.

Imprimé au Canada

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2008
Bibliothèque nationale du Canada, troisième trimestre 2008.

ISBN: 978-2-923539-20-1

Table des matières

Message de la présidente du conseil d'administration	2
Message du président intérimaire de Droits et Démocratie	3
Personnel de Droits et Démocratie en 2007-2008	4
■ DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE	5
Droits et Démocratie en Afrique	5
Droits et Démocratie dans les Amériques	8
Droits et Démocratie en Asie	11
Droits et Démocratie dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord	14
■ DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX	17
■ DROITS DES FEMMES	20
■ DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES	23
■ L'ENGAGEMENT DES JEUNES	25
■ L'ENGAGEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE	28
■ NOS RELATIONS AVEC LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT DU CANADA	31
■ NOS PARTENARIATS INSTITUTIONNELS	32
■ ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS	34
■ RAPPORT DE LA DIRECTION	37
■ RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	38
■ ÉTATS FINANCIERS	39

Histoire et mandat

Droits et Démocratie est une institution publique indépendante qui travaille en partenariat avec les groupes qui défendent, en première ligne, les droits humains ainsi qu'avec les mouvements démocratiques et les gouvernements dans le monde entier pour faire avancer les droits de la personne et la démocratie. Même si notre mandat est très vaste, nous centrons actuellement notre action sur quatre grands thèmes : Développement démocratique; Droits des femmes; Droits des autochtones; Droits économiques et sociaux. Au plan géographique, nous axons notre intervention sur les pays prioritaires suivants : l'Afghanistan, la Bolivie, la Birmanie, la Chine, la Colombie, la Côte d'Ivoire, Haïti, l'Indonésie, la Jordanie, le Maroc, la Mauritanie, le Népal, la République démocratique du Congo, le Sud Soudan et le Zimbabwe. Nous œuvrons aussi au niveau régional en Afrique, en Asie et dans les Amériques afin de renforcer les mécanismes de protection des droits humains tels que la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et le système interaméricain des droits de l'homme. Notre mécanisme d'intervention rapide – le Fonds d'interventions d'urgence et d'occasions importantes – nous permet de réagir sans délai lorsque surviennent des crises imprévues et de soutenir nos partenaires lorsqu'ils sont aux prises avec des difficultés inattendues.

Droits et Démocratie a son siège social à Montréal. Nous avons toutefois des bureaux de projet à Port-au-Prince (en Haïti) et à Kaboul (en Afghanistan) ainsi qu'un autre à Genève (Suisse) pour faciliter notre collaboration avec le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

La présidence de Droits et Démocratie a été confiée à Ed Broadbent (1990-1996), à Warren Allmand (1997-2002), puis à Jean-Louis Roy (2002-2007). Actuellement, Jean-Paul Hubert assume la direction à titre intérimaire. Janice Stein exerce les fonctions de présidente du conseil d'administration, qui comprend 13 membres.

Droits et Démocratie est un organisme à but non lucratif qui accepte les dons de charité (numéro d'enregistrement : 0808345-59). La majeure partie de notre financement vient du budget du Canada affecté à l'Aide au développement international, par l'entremise du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de l'Agence canadienne de développement international. Chaque année, la présidente du conseil d'administration remet un rapport des activités de Droits et Démocratie au ministre des Affaires étrangères, qui le dépose au Parlement. De plus, le vérificateur général du Canada examine, tous les ans, les comptes et les transactions de l'organisme.

Créé par une loi du Parlement en 1988, Droits et Démocratie est une organisation canadienne non partisane et indépendante qui a le mandat de promouvoir le développement démocratique et d'appuyer et défendre les droits de la personne tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies. En partenariat avec la société civile et les gouvernements au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie met en œuvre et soutient des programmes visant à renforcer les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en développement.



Chris Kralik

Message de la présidente du conseil d'administration

Au moment où nous célébrons le 20^e anniversaire de Droits et Démocratie et le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous avons des raisons d'être optimistes, mais aussi des raisons d'être préoccupés. La situation des droits humains a certes connu de nombreux progrès – le plus remarquable étant la mise sur pied de mécanismes et de stratégies de protection tels que la Cour pénale internationale, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Il convient également de signaler des initiatives de la société civile telles que la Déclaration de Nairobi sur le droit des femmes et des filles à un recours et à réparation. Il y a toutefois eu davantage de représailles contre les personnes qui travaillent en première ligne pour défendre les droits humains dans beaucoup de pays et de régions, notamment au Moyen Orient, en Afghanistan et en Birmanie. Nous devons donc redoubler d'efforts non seulement pour conserver les acquis, mais aussi pour veiller à ce que les droits et les principes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ne se bornent pas à de simples paroles, mais qu'ils soient vraiment exercés et appliqués dans la vie quotidienne des citoyennes et citoyens partout dans le monde.

Droits et Démocratie demeure déterminé à soutenir et à renforcer la capacité de ses partenaires de la société civile dans le monde entier pour qu'ils puissent influencer les processus politiques, bâtir des institutions démocratiques et consolider l'État de droit. Nos programmes servent à souligner les liens étroits qui unissent les droits humains et le développement démocratique, à appuyer l'application de normes universellement reconnues en matière de droits humains et à favoriser la reddition de comptes lorsque ces droits sont niés ou sapés.

Je tiens à remercier notre président sortant, Jean-Louis Roy, dont le mandat s'est terminé au mois d'août 2007 après cinq années de loyaux services. Nous lui sommes très reconnaissants de sa précieuse contribution et de son engagement. En décembre 2007, nous avons accueilli le président intérimaire, Jean-Paul Hubert, qui occupera cette fonction jusqu'à la désignation du titulaire du prochain mandat. La nomination de quatre nouveaux membres du conseil d'administration a aussi été annoncée par le ministre des Affaires étrangères, le 29 février 2008. Il s'agit de Payam Akhavan, de Jacques P. Gauthier, de Jean L. Guilbeault et d'Elliot L. Tepper.

En parcourant le rapport annuel, je suis frappée à nouveau par le dévouement, l'enthousiasme et le travail soutenu des membres de notre personnel et de nos partenaires. Je suis confiante que Droits et Démocratie continuera d'apporter sa contribution à la promotion des droits de la personne et de la démocratie partout sur la planète.

Janice Stein

Membres du conseil d'administration

Payam Akhavan, Baha R. Abu Laban, Guido Riveros Franck, Saad Eddin Ibrahim, Sima Samar, Jacques P. Gauthier, Jean L. Guilbeault, Jean-Paul Hubert, Peter S. Li, Nancy Riche, Michael Small, Janice Stein, Elliot L. Tepper

Message du président intérimaire de Droits et Démocratie



Je suis heureux d'avoir assumé les fonctions de président intérimaire de Droits et Démocratie en 2007-2008 au moment où notre institution amorce les célébrations pour souligner les nombreuses réalisations qu'elle a accomplies au cours des 20 années écoulées depuis sa création en 1988.

J'ai découvert une équipe engagée qui veille sur de solides programmes et d'impressionnants partenariats avec des défenseurs des droits humains et de la démocratie dans les pays en développement. Souple et apte à réagir vite, notre institution installée à Montréal continue d'avoir un impact important dans les pays prioritaires et sur les thématiques que nous avons choisies.

Le présent rapport annuel signale des programmes et des initiatives qui montrent bien l'expertise de Droits et Démocratie. Il relate les principales actions menées. Notre capacité à réagir à l'actualité — par exemple le soulèvement des moines bouddhistes en Birmanie, la répression des forces démocratiques au Zimbabwe ou la lutte contre l'impunité des crimes de violence sexuelle en République démocratique du Congo — a illustré le rôle pertinent que joue Droits et Démocratie pour assurer le maintien des valeurs universelles des droits de la personne et de la démocratie, valeurs que la population canadienne partage avec nos partenaires partout dans le monde.

Au cours de mon mandat de président intérimaire, j'ai gardé le cap sur nos objectifs dans de nombreux dossiers importants pour Droits et Démocratie. Je tiens à mentionner plus particulièrement notre participation soutenue à la réflexion que poursuit le Parlement à propos du renforcement des mécanismes et des programmes du Canada en faveur de la démocratie sur la scène internationale, grâce notamment à notre contribution active au Conseil de la démocratie. Par ailleurs, nous avons accru notre soutien aux mécanismes onusiens de protection des droits humains, entre autres en ouvrant un bureau à Genève.

Enfin, je tiens à souligner les multiples réalisations de notre président sortant, Jean-Louis Roy, et les conseils judicieux de la présidente de notre conseil d'administration, Janice Stein, durant toute la période de transition. J'attends avec impatience la nomination de la personne qui amorcera un nouveau mandat à la présidence durant l'été 2008 et je suivrai avec intérêt les futurs succès de Droits et Démocratie.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Jean-Paul Hubert'.

Jean-Paul Hubert

Personnel de Droits et Démocratie en 2007-2008

Antonio José Almeida, analyste juridique, obligations internationales et pratiques nationales
Lara Arjan, agente régionale, Moyen Orient et Maghreb
Sylvain Aubé, webmestre, sites affiliés
Sylvain Beauchamp, agent, partenariats
Naïma Bendriss, agente de programme, Droits des femmes
Manon Boisvert, agent de liaison, Côte d'Ivoire
Caroline Brodeur, agente de programme, Droits économiques et sociaux
Elaine Brooks, adjointe administrative
Ariane Brunet, coordonnatrice, Droits des femmes
Louise Chicoine, adjointe administrative
Marie-France Cloutier, directrice de l'Administration et des ressources
Anyle Côté, agente, événements spéciaux et publications
Gisèle Eva Côté, agente de programme, Droits des femmes
Patricia Daigle, coordonnatrice du soutien administratif
Nicholas Galletti, agent régional, Amérique latine
Alexandra Gilbert, coordonnatrice de projet, Droits des femmes en Afghanistan
Leila Kayali, webmestre
France-Isabelle Langlois, directrice adjointe, Politiques, programmes et planification
Louise Lavallée, coordonnatrice, Centre de référence
Anne-Marie Lavoie, adjointe principale, ressources humaines
Karim-André Laz, agent régional, Afrique
Marie Léger, coordonnatrice, Droits des peuples autochtones
Jean-François Lesage, agent régional, Chine
Geneviève Lessard, agente de programme, Développement démocratique
Micheline (Mika) Lévesque, agente régionale, Asie
Lloyd Lipsett, adjoint principal au président
Maxime Longangué, agent régional, Afrique
Lise Lortie, adjointe, publications
Carmen Melfi, réceptionniste
Diane Migneault, adjointe administrative
Louis Moubarak, agent, relations extérieures
Mireille Ouellet, chargée de projet, Soudan
Razmik Panossian, directeur, Politiques, programmes et planification
Viviane Poirier, adjointe au président
Lauren Ravon, agente, suivi et évaluations
Nancy Rochefort, commis à la comptabilité
Sophie Rondeau, coordonnatrice, Réseau Droits et Démocratie
Carole Samdup, coordonnatrice, Droits économiques et sociaux

Steve Smith, agent, relations extérieures
Isabelle Solon Helal, agente de programme, Droits des femmes (en congé de maladie)
Marie St-Louis, agente de programme, Droits des peuples autochtones
Patrick St-Louis, adjoint, archives et bases de données
Kingslyne Toussaint, assistante, Centre de référence
Dominic Tremblay, adjoint principal, ressources financières et matérielles
Isabelle Vallée, adjointe administrative
Michael Wodzicki, coordonnateur, Développement démocratique
Elana Wright, agente de liaison, Réseau Droits et Démocratie

Bureau en Afghanistan

Palwasha Hassan, directrice du bureau
Mustafa Herawi, chauffeur
Aziza Hussini, préposée à l'entretien ménager
Abdul Karim, responsable des opérations
Fakhria Latifi, (SPO) assistante
Sanawber Mirzai, préposée à l'entretien ménager
Zia Moballegh, agent principal de projet
Adela Mohseni, agente, société civile
Mohammed Omar Karokhai, gardien
Daud Omari, chargé de projet
Wagma Orya, (CSO) assistante
S. Hanayatullah Mosleh, chauffeur
Mohammed Qaseem Wali Khail, gardien
Ahmad Rafi Maseer, agent, nouvelles technologies / Webmestre
Mohammed Nazir Pardess, gardien
Helai Rahimpur, adjointe administrative
S. Hashim Sadat, TOT
Ahmed Shekeb Danishjo, chauffeur

Bureau de Genève

Cynthia Gervais, directrice

Bureau en Haïti

Claudy Cauvin, administratrice
François Démésier, formateur
Danièle Magloire, coordonnatrice
Jean-Raymond Jean, chauffeur
Josette Montmaitre, préposée à l'entretien ménager
Yves Saint-Louis, réceptionniste

Développement démocratique



- L'équipe de la thématique Développement démocratique élabore et réalise des projets selon le contexte particulier de chaque pays ou institution régionale, les conditions locales dans lesquelles la société civile et l'État évoluent, sans oublier les rapports entre eux. La thématique intègre maintenant davantage de projets au niveau local ou municipal.

Droits et Démocratie en Afrique

Droits et Démocratie travaille en Afrique dans les pays prioritaires suivants : la République démocratique du Congo, le Soudan, le Zimbabwe et la Côte d'Ivoire. Nous intervenons au niveau régional et notre équipe Droits des femmes travaille elle aussi sur le continent africain où elle s'occupe surtout des crimes fondés sur le sexe (page 20).

En 2007, avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Droits et Démocratie a affecté trois juristes du Canada pour seconder la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). Dans le cadre de leurs fonctions de conseillers juridiques des Rapporteurs spéciaux, ils ont appris au contact du personnel du Secrétariat de la Commission et ils ont contribué aux travaux de celle-ci. En septembre 2007, nous avons d'ailleurs reçu deux Rapporteurs spéciaux de la CADHP qui ont rencontré des étudiants universitaires, des universitaires et des décideurs à Trois-Rivières, à Québec, à Montréal, à Ottawa et à Toronto. Nos deux invités voulaient faire mieux connaître la Commission et discuter officiellement de la possibilité que le Canada lui accorde un appui à long terme pour assurer la promotion et la protection des droits humains en Afrique.

Nous avons appuyé l'organisation de deux Forums d'ONG panafricaines qui ont eu lieu avant les Sessions ordinaires semestrielles de la Commission africaine. Avec l'African Centre for Democracy and Human Rights Studies Droits et Démocratie a ainsi pu créer un espace où des ONG africaines et internationales ont eu la possibilité d'entrer en contact avec la Commission, mais aussi avec d'autres mécanismes de l'Union africaine qui veillent à la protection des droits humains.

Enfin, nous avons soutenu le Africa Democracy Forum – un réseau régional d'organisations de la société civile africaine vouées à la promotion de la démocratie – et une ONG panafricaine de protection des droits humains.



■ ■ DOSSIER VEDETTE : DROITS ET DÉMOCRATIE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le travail de Droits et Démocratie en République démocratique du Congo (l'ancien Zaïre) remonte à 1992, époque où nous avons suscité la participation de la société civile à la Conférence nationale sur la souveraineté, par l'intermédiaire du Conseil national des ONG de développement. Nous avons établi des partenariats avec des organisations de protection des droits humains telles que l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme en République démocratique du Congo (ASADHO).

Lorsque la guerre a éclaté en RDC, en octobre 1996, Droits et Démocratie a participé à la campagne en faveur de la résolution pacifique du conflit en organisant la Conférence internationale sur l'appui aux espaces démocratiques dans la région des Grands Lacs africains. La Conférence, qui a eu lieu à Montréal en janvier 1997, a réuni des leaders de la société civile de trois pays et des ONG régionales africaines. En juin 1998, nous avons publié avec l'ASADHO les constats de la Commission internationale non gouvernementale sur les violations massives des droits humains en RDC de 1996 à 1997. La guerre ayant repris en août 1998, nous avons organisé la Conférence de Montréal pour la paix durable et le développement démocratique au Congo, en janvier 1999. Nous avons aussi contribué au lancement d'une campagne internationale en faveur d'un dialogue national et de négociations politiques inclusives.

Trois ans plus tard, nous avons récolté les fruits de cette campagne avec l'ouverture du Dialogue intercongolais à Addis-Abeba, en octobre 2001. Le dialogue s'est poursuivi à

Sun City, de février à avril 2002, pour culminer avec la signature d'un accord global inclusif, l'adoption d'une nouvelle constitution provisoire et la mise en place de nouvelles institutions en 2003. Durant toute cette période, nous avons renforcé le rôle de plaidoyer de plusieurs partenaires de la société civile, notamment en favorisant la participation des femmes au Dialogue intercongolais.

En 2007, Droits et Démocratie a centré son action sur les besoins de la RDC aux lendemains des élections. Durant l'année à venir, nous collaborerons avec Equitas et le Carter Centre's Human Rights House à Kinshasa afin d'élaborer de la formation en matière de leadership et de droits humains pour les ONG locales, les autorités élues et les fonctionnaires. Notre équipe Droits des femmes a aussi travaillé en Ituri, à Kisangani et dans le nord Kivu (Beni) sur la violence envers les femmes en situation de conflits (page 21).

Côte d'Ivoire

Dans ce pays, notre travail vise à renforcer les capacités de la société civile. Nous facilitons la coordination du Regroupement des acteurs ivoiriens des droits humains (RAIDH), une coalition d'ONG vouées à la défense et à la promotion de la démocratie. Notre but est de faire en sorte que la coalition puisse représenter plus efficacement l'opinion publique et participer activement à la construction de la paix et de la démocratie dans le pays. Parmi nos activités, mentionnons des ateliers de formation pour les membres du RAIDH et la publication d'une revue mensuelle sur la situation des droits humains en Côte d'Ivoire. Droits et Démocratie est la seule organisation canadienne à soutenir la société civile ivoirienne.

■ ■ DROITS ET DÉMOCRATIE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

■ JANVIER 1997

Droits et Démocratie organise la Conférence internationale sur l'appui aux espaces démocratiques dans la région des Grands Lacs africains avec des groupes de défense des droits humains du Zaïre, du Rwanda et du Burundi, des représentants de l'ONU et d'autres groupes canadiens et internationaux. Un Plan d'action visant à renforcer la démocratie dans la région est ensuite remis aux autorités gouvernementales.

■ 1997

Droits et Démocratie favorise un dialogue national afin d'ouvrir la voie à un processus inclusif et participatif pour la paix et la démocratie dans la région des Grands Lacs africains.

■ JUIN 1998

Droits et Démocratie organise la Commission internationale non gouvernementale sur les violations massives des droits humains en République démocratique du Congo (RDC) en 1996-1997.

■ JANVIER 1999

À l'issue de la réunion internationale de trois jours organisée sous l'égide de Droits et Démocratie – la Conférence de Montréal pour la paix durable et le développement démocratique en RDC – des représentants de la société civile forment une commission indépendante chargée de lancer un dialogue national dans ce pays. Huit ans plus tard, un bon nombre des recommandations formulées dans la Déclaration de Montréal seront mises en œuvre durant le processus de paix en RDC.

■ MAI 2000

Le chef de l'opposition, Étienne Tshisekedi, fait une tournée en Amérique du Nord afin d'obtenir du soutien pour le processus de paix en RDC.

■ AVRIL 2003

Droits et Démocratie appuie l'association Femmes comme partenaires pour la paix en Afrique afin d'encourager les femmes à participer au processus de paix et de démocratie, et de faire intégrer la dimension du genre dans les textes juridiques de la RDC.

Sud Soudan

En avril 2007, avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Droits et Démocratie a commencé à collaborer avec la Commission des droits de l'homme du Sud Soudan récemment mise sur pied. En mars 2008, nous avons offert à ses commissaires et au personnel de son secrétariat un programme de formation sur les droits humains et le fonctionnement d'une institution nationale des droits de l'homme. Nous comptons lui prêter main-forte pour qu'elle mette sur pied un centre de documentation dans ses bureaux. Nous espérons accroître l'expertise des organisations de la société civile sur le terrain grâce à des activités de formation menées avec l'aide d'une ONG locale, la Sudan Self-Help Foundation. Nous cherchons également à promouvoir le dialogue et la coopération de ces groupes avec la Commission.



Participants du programme de formation sur les droits humains et le fonctionnement d'une institution nationale des droits de l'homme, Kampala, mars 2008.

FÉVRIER 2004

Droits et Démocratie appuie les initiatives relatives au processus de paix que mènent des organisations de droits des femmes afin de sensibiliser toutes les instances de la RDC à la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.

JUIN 2004

Droits et Démocratie organise sa première conférence internationale annuelle sur la transition vers la démocratie en RDC qui réunit des représentants de la société civile, des gouvernements et de l'ONU.

OCTOBRE 2004

Droits et Démocratie soutient la Ligue nationale pour les élections libres et transparentes (LINELIT) en RDC pour assurer la formation d'observateurs électoraux impartiaux et la mise en place d'un secrétariat pour la Coordination nationale des observateurs électoraux.

MARS 2006

Droits et Démocratie organise un atelier de formation de formateurs durant cinq jours, à Kisangani. L'atelier porte sur les mécanismes internationaux et régionaux ainsi

Zimbabwe

Sur les 12 millions d'habitants que compte le Zimbabwe, de 3,5 à 4,5 millions sont des exilés politiques ou économiques; la plupart vivent le long de la frontière avec l'Afrique du Sud où ils luttent pour survivre et pour envoyer dans leur pays de l'argent et de la nourriture. Chaque mois, des milliers de migrants viennent grossir leurs rangs. Bon nombre des exilés ont subi des violations de leurs droits humains de la part du gouvernement zimbabwéen.

Pour rejoindre ces victimes et documenter les cas de violations, Droits et Démocratie collabore avec le Zimbabwean Exiles Forum (ZEF) dont le siège se trouve en Afrique du Sud. ZEF recueille des témoignages (de 800 à 1 000 par année) et dresse des déclarations sous serment en vue d'entamer des poursuites. Nous soutenons ZEF pour qu'il porte ces cas devant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, deux fois par année, et lui facilitons l'accès à d'autres mécanismes internationaux de protection des droits humains. En mars 2008, nous avons ainsi coopéré avec ZEF lors d'une mission à Musina et à Beitbridge où nous avons pu constater directement les difficultés qu'affrontent les Zimbabwéens vivant près de la frontière et le traitement effarant qu'ils subissent des autorités de l'Afrique du Sud. Nous avons donc exhorté le gouvernement sud-africain à assurer la protection des droits fondamentaux des exilés zimbabwéens. En collaboration avec ZEF, nous travaillons à sensibiliser la population au Canada et à l'étranger à la grave situation des droits de la personne au Zimbabwe. En mars 2008, nous avons ainsi aidé à organiser la visite du directeur général du ZEF au Canada où il a suivi et commenté les élections zimbabwéennes dans les médias canadiens.

que la protection des droits des victimes et des témoins de crimes, en particulier dans les cas de violence envers les femmes.

JUILLET 2006

Droits et Démocratie soutient le Centre national pour le développement et la participation populaire (CENADEP) pour promouvoir la tenue d'élections libres et transparentes ainsi que l'établissement d'un État de droit. Il appuie la coalition ESSAIM, qui regroupe plus de 40 organisations de femmes des provinces de l'Est de

la RDC, pour coordonner les observateurs électoraux dans les régions d'Ituri, de Beni-Butembo et d'Uvira-Fizi.

FÉVRIER 2007

Droits et Démocratie offre des ateliers de formation pour aider les organisations de femmes dans leur travail avec les survivantes et les victimes de violence sexuelle afin que ces crimes fassent l'objet d'enquêtes approfondies et de poursuites.

Droits et Démocratie dans les Amériques

En Amérique latine, Droits et Démocratie s'emploie à renforcer les capacités des organisations de la société civile pour promouvoir les droits humains (en particulier ceux des peuples et des femmes autochtones) et pour asseoir plus solidement les institutions démocratiques. Nous travaillons présentement dans trois pays prioritaires — la Bolivie, la Colombie et Haïti — et au niveau régional afin de consolider les mécanismes de protection des droits humains, principalement par l'intermédiaire de l'Organisation des États américains (OEA) et de son système de protection des droits humains qui comprend la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Depuis 10 ans, nous contribuons à accroître la participation de la société civile à l'OEA et à assurer la présence d'un système de protection des droits humains solide, autonome et bien financé. Durant l'année à venir, Droits et Démocratie accordera la priorité à une série d'activités visant à soutenir la mise en œuvre des décisions du système régional des droits humains à l'échelle nationale, soit en Colombie.

Le développement de notre programmation au plan régional s'est fait de concert avec la Coalition internationale des organisations pour les droits humains dans les Amériques. Nous soutenons aussi d'autres réseaux régionaux tels que le Comité d'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits des femmes (CLADEM) et le Réseau continental des femmes autochtones (Enlace).



■ ■ DOSSIER VEDETTE : DROITS ET DÉMOCRATIE EN HAÏTI

Depuis ses débuts, Droits et Démocratie travaille en Haïti à jeter des ponts entre la société civile et le gouvernement. Après le coup d'État de décembre 1990, nous avons participé activement aux pressions exercées pour obtenir le retour au pouvoir du président démocratiquement élu. En mai 1994, nous avons organisé le Tribunal international populaire des droits humains en Haïti pour promouvoir la justice et la réconciliation. Nous avons aussi aidé à définir le mandat de la Commission nationale de vérité et de justice chargée d'enquêter sur les violations des droits humains commises durant la période du coup d'État. En novembre 1997, nous avons collaboré avec des groupes de protection des droits des femmes pour organiser le tribunal public contre la violence faite aux femmes. Durant les années subséquentes, nous avons continué à soutenir les mouvements de défense des droits humains et des droits des femmes dans

■ ■ DROITS ET DÉMOCRATIE EN HAÏTI

■ 1992

Durant les années 1990, Droits et Démocratie soutient les victimes de violations des droits humains; il favorise la documentation, puis la diffusion de ces cas par l'intermédiaire de La Plateforme des organismes haïtiens de droits de l'homme, d'ENFOFANM et de Kay Fanm.

■ DÉCEMBRE 1993

Droits et Démocratie remet son deuxième prix John-Humphrey pour la liberté à La Plate-forme. Son secrétaire général, M. Jean-Claude Jean, fait la tournée au Canada pour faire connaître la crise des droits humains en Haïti.

■ 1994

Droits et Démocratie lance le Tribunal international populaire des droits humains en Haïti. Des juristes spécialisés dans ce domaine écoutent les témoignages des victimes haïtiennes et les arguments juridiques, puis recommandent de former la Commission nationale de vérité.

■ 1994

À la demande du président Aristide, Droits et Démocratie rédige une première version du mandat de la Commission nationale de vérité et de justice, qui devra fournir un compte rendu officiel des événements survenus durant les trois années de régime militaire en Haïti.

leurs efforts pour mettre un terme à l'impunité. La tenue d'élections libres et équitables, la formation d'un nouveau gouvernement et l'entrée en fonction d'un nouveau Parlement en février 2006 ont marqué le début d'une période propice au resserrement des relations entre l'État haïtien et la société. Un mois plus tard, nous avons ouvert un bureau à Port-au-Prince afin de renforcer la capacité des organisations de la société civile à engager le dialogue avec les décideurs et à influencer les politiques publiques en faveur des droits humains.

Grâce au fonds de développement local en Haïti de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), nous cherchons à accroître la participation de la société civile et la capacité des institutions publiques afin de répondre aux besoins de la population, en favorisant des liens entre ces deux secteurs. Nous soutenons ainsi la participation politique des acteurs marginalisés de la société civile, en particulier les femmes, en soulignant leur rôle essentiel dans une démocratie vraiment représentative. Notre bureau de Port-au-Prince a offert un Programme de formation sur le travail de plaidoyer qui a profité à 350 militantes et militants issus de plus de 100 organismes de la société civile dispersés dans 9 des 10 départements du pays.

Après avoir participé au Programme de formation, le Groupe d'appui aux repatriés et réfugiés (GARR) a mis en pratique, avec notre appui, sa nouvelle expertise pour tenter d'obtenir l'établissement, en Haïti, d'un système universel d'enregistrement de l'état civil et d'identification nationale sous l'angle des droits de la personne. En mars 2008, nous avons formé un partenariat avec le Robert F. Kennedy Memorial Center afin d'organiser une conférence à Washington D.C. sur le droit à l'identité en Amérique latine. Le GARR a alors présenté les résultats de ses recherches et ses recommandations.

En février 2008, nous avons fourni notre appui au rassemblement de jeunes militantes et militants politiques qu'organisait la Convention des partis politiques, une association multipartite haïtienne. La rencontre portait sur les défis de l'économie haïtienne et le rôle des partis politiques dans l'élimination des inégalités et la consolidation de la démocratie en Haïti.

Nous travaillons aussi avec l'Office du protecteur du citoyen, la seule institution publique indépendante vouée aux droits humains. Nous l'avons soutenu dans les démarches qu'il a entreprises pour sensibiliser le public et les décideurs d'Haïti à l'importance de son rôle de promotion et de protection. Nous avons renforcé sa capacité de réaliser son mandat conformément aux principes des Nations Unies.

Bolivie

Droits et Démocratie s'emploie à consolider la culture démocratique et à favoriser une plus grande participation politique des peuples et des femmes autochtones, un facteur essentiel au succès du processus de changement social en cours en Bolivie. Nous avons amorcé notre programme dans ce pays en 2006 en lançant deux projets pilotes. Nous avons soutenu une coalition de cinq organisations appelée le Pacte de l'Unité (Pacto de Unidad) pour qu'elle participe à la réforme constitutionnelle en l'aidant à mener des activités de renforcement des capacités et à élaborer des propositions pour assurer la protection des droits des autochtones dans la nouvelle constitution. Grâce à notre appui et à celui d'autres acteurs, les organisations autochtones ont réussi à plaider en faveur de l'intégration d'un bon nombre de dispositions dans le projet de constitution. Nous continuons à appuyer le Centre d'études appliquées sur les droits économiques, sociaux et culturels (CEADESC) afin de renforcer la capacité des organisations et des communautés

■ 1996

Droits et Démocratie est le premier organisme à appuyer l'Office de la protection du citoyen (OPC) mis sur pied en vertu de la Constitution haïtienne afin de protéger les individus contre toutes les formes de mauvais traitements dans l'administration publique.

■ 1996-1997

Droits et Démocratie mène, avec l'organisme Kay Fanm, une campagne de sensibilisation à la violence envers les femmes qui aboutira à la tenue du Tribunal international contre la violence faite aux femmes, à Port-au-Prince.

■ 1997

Droits et Démocratie soutient le Programme alternative justice (PAJ) en raison de son approche unique pour favoriser l'engagement politique des haïtiens et pour réformer le système judiciaire afin d'établir une « autre justice » qui tiendra compte de l'ensemble de la société.

■ 2005

Droits et Démocratie soutient la Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes (CONAP) et le Forum citoyen pour la réforme de la justice qui procèdent à des inventaires dont les résultats ont mené à des publications sur les leçons à tirer des mouvements de

défense des droits des femmes et des droits humains.

■ MARS 2006

Droits et Démocratie ouvre un bureau à Port-au-Prince pour la mise en œuvre du programme de formation au travail de plaidoyer à l'échelle du pays.

autochtones à promouvoir et à protéger leurs droits. Nous tentons aussi d'obtenir que le gouvernement bolivien garantisse, dans les lois et dans la pratique, les principes internationaux reconnus relativement aux droits des autochtones. Nous élaborons présentement un projet à long terme avec la Fédération canadienne des municipalités afin de soutenir le travail de l'Association des femmes conseillères de Bolivie (ACOBOL), un réseau national de leaders actives en politique municipale.

Colombie

Droits et Démocratie œuvre en Colombie depuis 2000. Nous y soutenons les peuples autochtones dans leur lutte pour leur survie malgré les conflits armés. Nous favorisons la participation politique des femmes et des peuples autochtones ainsi que leur contribution aux efforts de paix, notamment au niveau local. Nous faisons également connaître, au Canada, la situation des autochtones de Colombie.

L'an dernier, nous avons collaboré avec l'Instituto Popular de Capacitación (IPC), à Medellin, afin d'encourager la démocratisation progressive des structures politiques locales, comme les assemblées constituantes municipales du Département d'Antioquia où des citoyens, des autorités et d'autres intervenants intéressés s'emploient à régler ensemble des problèmes communs qui touchent la paix, l'équité et la démocratisation. Après avoir observé les élections locales à Marinilla et à El Penol (Antioquia) en octobre 2007, nous avons veillé à ce que les personnes élues tiennent compte des priorités des citoyens pour formuler leurs plans de développement local. Nous soutenons aussi le travail de sensibilisation que mène l'IPC par des programmes d'éducation sur l'importance de la participation citoyenne aux assemblées constituantes.

Nous travaillons avec l'Organisation autochtone d'Antioquia afin d'accroître la participation des femmes et des jeunes autochtones à la construction d'une société plus inclusive qui respecte les droits des peuples autochtones et les aide à devenir des agents de changement. Grâce à ce projet, nous espérons contrer les séquelles de la guerre en faisant la promotion d'une culture de participation et de formation pour les femmes et les jeunes.

Nous avons maintenu notre soutien à l'Organisation nationale autochtone de Colombie (ONIC) qui s'efforce de protéger les peuples autochtones en danger d'extinction et de combattre les dangers qui menacent l'intégrité ethnique et culturelle, les droits territoriaux et le droit à l'autonomie. Du 9 au 14 décembre 2007, nous avons aidé les femmes autochtones à participer à tous les aspects du congrès annuel de l'ONIC, notamment en formulant des propositions politiques sur des sujets d'intérêt pour leurs peuples et leurs communautés.

Droits et Démocratie a soutenu l'Association des peuples autochtones de la province du Nord Cauca (ACIN) qui cherche à renforcer les capacités des femmes autochtones de toutes les régions de la Colombie en matière de communication, d'éducation et de formation. Ces femmes peuvent ainsi mettre en commun les leçons apprises et faire entendre leurs voix dans le processus de consolidation de la paix auquel prend part la société civile.

Du 10 au 20 octobre 2007, nous avons reçu Alirio Muñoz Uribe, un éminent défenseur des droits humains en Colombie. Il s'est rendu à Montréal, à Ottawa et à Toronto rencontrer des représentants d'ONG, des représentants gouvernementaux et des journalistes pour discuter de la crise des droits humains qui continue d'affliger son pays.



Atelier de formation sur les femmes et la consolidation de la paix offert par l'Association des peuples autochtones de la province du Nord Cauca (ACIN).

Droits et Démocratie en Asie

Droits et Démocratie travaille avec des partenaires, au Canada et à l'étranger, dans les pays prioritaires suivants en Asie : l'Afghanistan, la Birmanie, la Chine et l'Indonésie.



■ ■ DOSSIER VEDETTE : DROITS ET DÉMOCRATIE ET LA BIRMANIE

Depuis ses débuts en 1990, Droits et Démocratie favorise la transition pacifique vers la démocratie en Birmanie. Chaque année, nous avons accordé notre soutien au gouvernement en exil démocratiquement élu et aux autres membres du mouvement prodémocratie de Birmanie. Avec nos partenaires, nous réclamons depuis plus de 18 ans que le Canada adopte des

sanctions contre ce pays afin de presser la junte militaire à engager un dialogue tripartite productif avec les membres élus de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD) et les chefs ethniques de la Birmanie, comme le stipulent 28 résolutions des Nations Unies. L'inscription de la question de la Birmanie à l'ordre du jour permanent de l'ONU et la déclaration historique du président de l'ONU au Conseil de sécurité constituent des premiers pas importants sur le chemin de la paix.

À l'automne 2007, nous avons fermement condamné la répression sanglante exercée par les militaires birmanes contre les manifestants prodémocratie. Nous avons alors exhorté le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à convoquer immédiatement une session spéciale sur les atrocités commises. Le 14 novembre, nous avons salué le geste du ministère des Affaires étrangères du Canada qui a annoncé une série de sanctions contre le régime militaire birman, notamment l'interdiction de toute exportation, de toute importation et de



Lauréats du prix John-Humphrey pour la liberté présentement incarcérés en Birmanie : Su Su Nway (5e à partir de la gauche), arrêtée de nouveau le 13 novembre 2007, et Min Ko Naing (à sa droite), arrêté de nouveau le 21 août 2007.

■ ■ DROITS ET DÉMOCRATIE ET LA BIRMANIE

■ MAI 1990

Des élections démocratiques ont lieu en Birmanie. Le régime militaire refuse de céder le pouvoir à la Ligue nationale pour la démocratie, qui a remporté plus de 80 % des sièges.

■ AUTOMNE 1990

Droits et Démocratie amorce son travail sur la Birmanie afin d'offrir un appui aux parlementaires élus qui ont fui pour former un gouvernement en exil, le Gouvernement national de coalition de l'Union de la Birmanie (NCGUB).

■ 1991

Aung San Suu Kyi reçoit le prix Nobel de la paix.

■ FÉVRIER 1993

Droits et Démocratie organise une mission de lauréats du prix Nobel de la paix en Thaïlande et en Suisse pour tenter d'obtenir la libération d'Aung San Suu Kyi, qui est assignée à résidence depuis 1989.

tout nouvel investissement. Nous avons aussi réclamé que le gouvernement canadien poursuive ses actions en faveur de la démocratie et des droits humains en accordant un appui tangible aux autorités légitimes de la Birmanie et aux institutions démocratiques, soit le Gouvernement national de coalition de l'Union de la Birmanie (NCGUB), l'Union des parlementaires (MPU) et le Comité représentant le Parlement du Peuple (CRPP).

Nous maintenons notre soutien à notre partenaire de longue date, l'Union des femmes de la Birmanie (BWU). Cet organisme de base s'emploie à augmenter la participation politique des femmes à l'intérieur du mouvement prodémocratie grâce à son Centre d'autonomisation et de ressources pour les femmes. En collaboration avec le Sigrid Rausing Trust, nous avons appuyé le magazine *Dove* que publie la BWU.

Par l'intermédiaire du Programme Glyn Berry du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Droits et Démocratie a soutenu des sessions de formation pour les journalistes de Democratic Voice of Burma (DVB). Cette formation concernait l'égalité entre les sexes, les normes professionnelles du journalisme et la production d'émissions prêtes à diffuser. Democratic Voice of Burma a joué un rôle capital durant « la révolution safran », en septembre 2007, et la répression militaire subséquente en informant les citoyens sur la situation politique et en fournissant des images aux médias du monde entier.

Nous avons aussi poursuivi notre travail avec Les Amis canadiens de la Birmanie (CFOB) en vue d'inciter le gouvernement canadien à soutenir le rétablissement de la démocratie en Birmanie.

Afghanistan

Droits et Démocratie est à l'œuvre en Afghanistan depuis 2002. Au départ, notre *Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan* offrait aux Afghanes de l'éducation aux droits de la

personne et de la formation au leadership. Il soutenait des initiatives pour renforcer leurs capacités et favoriser la consolidation de la paix, accroître leur participation aux processus politiques, leur permettre de réseauter, de partager des informations et de bénéficier de programmes de promotion de l'égalité entre les sexes. Nos projets étaient financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'ouverture d'un bureau à Kaboul a marqué le début de notre engagement à plus long terme sur les questions relatives aux droits des femmes en Afghanistan.

En avril 2007, nous avons conçu et lancé le projet *A Measure of Equality for Afghan Women: Rights in Practice* grâce en grande partie à des fonds de l'ACDI. Échelonné sur quatre ans, notre projet a pour but de soutenir le processus de réforme du droit de la famille et de promouvoir l'application d'un contrat de mariage à l'échelle nationale. Il cible six provinces : Kaboul, Kandahar, Herat, Nangahar, Balkh et Kondo.

Sa mise en œuvre a été confiée au personnel afghan de notre bureau de Kaboul. Le projet s'inspire de trois stratégies visant à créer des espaces de discussion, de formation et d'échange de connaissances sur les questions relatives aux droits des



Le personnel de Droits et Démocratie à Kaboul en Afghanistan.

■ ■ DROITS ET DÉMOCRATIE ET LA BIRMANIE

■ DÉCEMBRE 1999

La D^{re} Cynthia Maung, qui dirige une clinique pour les réfugiés et les travailleurs migrants à la frontière thaïlanno-birmane, et Min Ko Naing, alors prisonnier politique et leader du mouvement étudiant pour la démocratie, se partagent le prix John-Humphrey pour la liberté.

■ MAI 2005

La Chambre des communes du Canada adopte une motion sur la Birmanie réclamant des sanctions contre ce pays et un soutien tangible aux autorités légitimes de la Birmanie.

■ OCTOBRE 2005

Droits et Démocratie organise, avec des partenaires, une journée de la Birmanie à Ottawa pour souligner les 10 ans de l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi.

■ DÉCEMBRE 2006

Su Su Nway remporte le prix John-Humphrey pour la liberté en reconnaissance de ses efforts afin d'obliger la junte militaire birmane à rendre compte de ses pratiques de travail forcé. Droits et Démocratie organise un colloque international intitulé « Mettre fin au travail forcé : quel est le rôle du Canada ? » qui est suivi par le lancement officiel des Parlementaires amis de la Birmanie.

femmes, au droit de la famille et au contrat de mariage. La première stratégie consiste à soutenir les démarches en faveur de l'adoption d'un code de la famille équitable et de l'application d'un contrat de mariage national. La deuxième consiste à offrir un programme communautaire de renforcement des capacités qui comprend divers volets : de la formation sur les droits des femmes, la réforme du code de la famille et l'utilisation du contrat de mariage; une campagne de sensibilisation au moyen d'émissions radiophoniques; le financement de six cliniques d'aide juridique et d'un centre de soutien pour les femmes à Kandahar. La troisième stratégie sera plus directement axée sur les groupes de femmes et les militantes afghanes; elle consistera à renforcer leur capacité à offrir des programmes sur les droits des femmes et des programmes d'autonomisation. Pour avoir plus d'informations, consultez le site Web du projet : www.dd-rd.af.

Chine

En mars 2008, à quelques mois de l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, plusieurs événements ont révélé les problèmes persistants en ce qui concerne le respect des droits de la personne en Chine. Droits et Démocratie a exhorté le gouvernement chinois à faire preuve de retenue dans sa réaction aux protestations au Tibet et dans les provinces voisines. Nous l'avons encouragé à ouvrir le dialogue avec les leaders tibétains. Nous l'avons aussi prié d'annuler sa décision de condamner le défenseur des droits humains Hu Jia à trois ans et demi de prison pour « incitation à la subversion contre l'autorité de l'État ».



Au printemps 2008, nous avons publié *Les litiges d'intérêt public et le militantisme politique en Chine*. Dans cette étude, la chercheuse Yi Lu examine l'approche à la fois audacieuse et prudente qu'adoptent des avocats pour promouvoir la primauté du droit et favoriser la prise de conscience par rapport aux droits humains en Chine. Ils contestent devant les tribunaux le prix d'un péage sur une autoroute, l'absence d'un reçu pour un repas servi à la cantine d'un train ou l'apparition de parcomètres qui gênent l'accès à une voie cyclable. Ils tentent ainsi d'obtenir des changements politiques dans un pays réfractaire à ce genre de remise en question.

Droits et Démocratie a amorcé un dialogue avec l'École centrale du Parti communiste chinois afin de promouvoir les droits humains et le développement démocratique avec les étudiants

et le personnel enseignant. L'École forme les nouvelles générations de décideurs et conseille le gouvernement central sur les politiques publiques. En septembre 2007, une délégation d'universitaires canadiens spécialistes de la Chine et des droits humains s'est rendue à l'École, à Pékin, pour participer à un séminaire sur l'éducation aux droits humains. Elle a soulevé des thèmes qui sont encore considérés comme tabous dans ce pays et elle a invité ses hôtes à s'engager à mieux respecter la liberté d'expression, de conscience et d'association. En 2008-2009, les échanges vont se poursuivre sur l'écart entre le droit international relatif aux droits humains et son application dans la pratique.

En janvier 2008, Droits et Démocratie a appuyé une formation pour les défenseurs chinois des droits humains afin de parfaire leur connaissance des instruments et des mécanismes internationaux pertinents. À l'instar des avocats spécialistes des litiges d'intérêt public, les participants à l'atelier de formation font partie d'un mouvement de protection des droits (*weiquan yundong*), un réseau de juristes, de blogueurs et de citoyens qui prônent le respect de l'État de droit en Chine. Ils le font pacifiquement en invoquant les lois et la Constitution chinoises ainsi que les traités internationaux signés par leur pays.

Nous avons aussi continué à soutenir notre partenaire de longue date, le China Labour Bulletin (CLB). Fondé en 1994, le CLB a pour mandat de favoriser la formation de syndicats indépendants et démocratiques, et d'assurer la protection des droits dans le domaine du travail en Chine continentale. En 2007, nous avons appuyé son projet d'intervention qui consiste à fournir de l'aide juridique aux travailleurs migrants et à établir une base de données sur les cas de jurisprudence dans le pays.

Indonésie

Le processus de démocratisation a beaucoup avancé depuis le début de la période des réformes (*reformasi*). L'adoption de modifications à la Constitution de 1945 et de nouvelles lois ont transformé la structure de l'État; ces mesures ont aussi contribué à la mise en place d'institutions démocratiques importantes. Certains éléments des structures de pouvoir autoritaires du régime Suharto demeurent néanmoins, la plus flagrante étant le nouveau rôle des forces de sécurité dans le développement démocratique du pays.

Au cours de la dernière année, Droits et Démocratie a formé un partenariat avec des acteurs de la société civile et des représentants d'institutions publiques afin d'accroître la participation de la société civile à la réforme du secteur de la sécurité. Cette

réforme prévoit l'adoption et la mise en œuvre de lois et règlements visant à assurer un plus grand contrôle civil sur les militaires. Nous avons également soutenu des activités publiques pour sensibiliser la population canadienne aux questions de droits humains en Indonésie, notamment les violations perpétrées par les services de sécurité. Notre objectif à long terme est de faire en sorte que les principales composantes du secteur de la sécurité indonésien – l'appareil militaire, les forces policières et les services de renseignements – soient tenues de rendre des comptes aux autorités civiles démocratiquement élues et acquièrent une culture fondée sur le respect des droits humains.

En mai 2007, Droits et Démocratie a exhorté le gouvernement indonésien à rendre public le rapport de la Commission d'enquête présidentielle sur le meurtre du défenseur des droits humains Munir Said Thalib et à renforcer l'enquête policière en cours. Nous avons financé le voyage de son épouse, Suciwati, qui est venue solliciter l'appui du Canada dans ses démarches afin de traduire en justice les responsables. Après sa visite, le Sous-comité des droits internationaux de la personne a adopté une motion recommandant que le Canada « utilise les moyens diplomatiques appropriés afin d'exprimer publiquement au gouvernement de l'Indonésie son profond désaccord quant à la non-publication du rapport de la Commission d'enquête présidentielle sur le meurtre de Munir Said Thalib ». En janvier 2008, nous avons salué la condamnation de Polycarpus Budihari Priyanto à 20 ans de prison pour l'assassinat de M. Thalib. Il s'agit d'un premier geste important pour en arriver à identifier et à poursuivre les personnes qui ont donné l'ordre de l'exécuter; ce geste permet aussi d'espérer la fin du climat d'impunité qui règne en Indonésie.



En partenariat avec le Réseau des femmes autochtones d'Asie (AIWN) et l'Alliance des peuples autochtones de l'archipel (AMAN), Droits et Démocratie a publié *Un portrait des femmes autochtones d'Asie*. Cette trousse d'information signale le travail des femmes autochtones à l'échelle locale, nationale et internationale pour faire respecter leurs droits. Elle propose des moyens de mettre à profit les instruments, les forums et les mécanismes juridiques internationaux.

Droits et Démocratie dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

En ce qui concerne la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Droits et Démocratie travaille dans quatre pays prioritaires : la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et les Territoires palestiniens. Nos programmes visent surtout à susciter l'engagement de la société civile et des jeunes.

La conférence annuelle de la Middle East Studies Association (MESA) a eu lieu à Montréal, en novembre 2007. À cette occasion, Droits et Démocratie a organisé la table ronde « La transition démocratique dans les sociétés à majorité musulmane du Maghreb, du Moyen-Orient et d'Asie : état des lieux et perspectives d'avenir ». Six panélistes, dont Mona Makram-Ebeid (Égypte), Akbar Ganji (Iran), Rachida Afilal (Maroc) et Ullly Mulyandari (Indonésie), ont présenté une analyse comparative de la situation dans ces sociétés. Durant leur séjour, les panélistes ont rencontré des groupes de défense des droits des femmes et des droits humains, des organismes gouvernementaux, des médias et des parlementaires, à Montréal et à Ottawa.



Jordanie

En Jordanie, la *Loi sur les sociétés et les institutions sociales* (Loi N° 33 de 1966) impose de strictes limites aux activités des organismes de la société civile; elle les empêche de jouer un rôle effectif dans l'élaboration des politiques publiques et de participer activement aux affaires publiques. Droits et Démocratie cherche donc à renforcer la société civile en aidant à améliorer le contexte juridique dans lequel fonctionnent les ONG jordaniennes. Nous tentons aussi d'assurer son renforcement à long terme en favorisant la participation des jeunes et des femmes aux processus de prise de décisions.

L'an dernier, nous avons soutenu les ONG pour qu'elles contribuent à la réforme de la loi régissant la société civile conformément aux normes internationales afin de leur donner un rôle plus actif et une plus grande indépendance par rapport aux gouvernements et aux partis politiques. Nous collaborons présentement avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) en vue d'établir un programme pour susciter la participation des femmes aux instances municipales en Jordanie. En mars 2008, nous avons mené une mission conjointe avec la FCM dans ce pays.

Nous avons poursuivi notre aide au projet Youth Advocacy in Action que mène le Centre de ressources Princesse-Basma pour la jeunesse afin de promouvoir la participation des jeunes aux processus décisionnels de la société jordanienne. Le projet s'adresse à trois groupes de jeunes de 15 à 26 ans qui vivent dans les régions défavorisées d'Irbid, de Zarqa et de Jerash. Il leur donne les outils nécessaires pour devenir des citoyens engagés dans leurs communautés; il leur enseigne aussi des méthodes efficaces pour élaborer des projets et pour exprimer leurs besoins aux autorités.

Mauritanie

Nous travaillons en Mauritanie pour prêter main-forte aux organismes de la société civile mauritanienne, à la nouvelle Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et aux parlementaires. Il s'agit d'une initiative conjointe que nous menons avec l'Institut national démocratique pour les affaires internationales (NDI). Parmi les grands défis démocratiques du pays figurent l'héritage laissé par la persistance de la tradition d'esclavage et les violations des droits de la population africaine noire commises de 1989 à 1993. Le nouveau gouvernement élu en mars 2007 a promis de régler ces problèmes durant son premier mandat.

Nous avons appuyé une mission au Maroc pour que les six membres de la CNDH puissent apprendre de leurs collègues du Conseil consultatif des droits de l'homme du Maroc au moment où ce dernier propose des pistes d'action pour la réconciliation nationale. Nous avons aussi fourni une aide modeste à la société civile mauritanienne par l'intermédiaire de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) et de SOS Esclaves.

Maroc

Nous avons tenté d'améliorer la façon dont le gouvernement du Maroc rend des comptes aux habitants des communautés marginalisées en soutenant l'Association régionale de développement du Gharb (ARDG). Son projet de formation aux droits humains vise à susciter la participation des jeunes de Sidi Yahia al Gharb aux processus démocratiques. Il leur apprend le travail de plaidoyer et diverses techniques telles que la rédaction et la production de films pour leur donner davantage accès aux divers paliers de gouvernement et pour favoriser leur engagement citoyen. Afin de faciliter leurs interventions, nous leur avons fourni un lieu de réunion, une bibliothèque multimédia et du matériel sur les droits humains. Nous avons aussi aidé à renforcer la capacité des ONG dans la région du Gharb en leur offrant de la formation sur les moyens de recourir à l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) du Maroc et en les encourageant à constituer un réseau.



Des jeunes participent au projet de Droits et Démocratie mené en collaboration avec l'Association régionale de développement du Gharb (ARDEG).

Droits et Démocratie

En partenariat avec le Collectif Démocratie et Modernité du Maroc, nous avons organisé notre conférence internationale annuelle sur la promotion des droits humains et de la démocratie, à Casablanca, les 8 et 9 juin 2007. Environ 200 personnes venues d'Europe de l'Est, d'Asie, d'Afrique et des Amériques ont échangé à propos de leurs visions et de leurs expériences au cours de quatre tables rondes.



Driss Moussaoui, ancien président du Collectif Démocratie et Modernité, Ahmed Herzenni, président du Conseil consultatif des droits de l'homme (Maroc), et Jean-Louis Roy, ancien président de Droits et Démocratie, durant notre conférence internationale organisée au Maroc, les 8 et 9 juin 2007.

Territoires palestiniens

Droits et Démocratie a appuyé l'organisme Project Hope, qui organise une série d'ateliers thématiques sur la justice sociale et les droits humains pour les jeunes palestiniens vivant dans une situation d'urgence provoquée par l'homme. Offert dans la ville palestinienne de Naplouse, son projet encourage les jeunes de 13 à 25 ans à explorer des questions liées à ces deux grands thèmes afin de promouvoir la société civile, le bénévolat, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de la personne en général et ceux des femmes en particulier. Il s'adresse directement aux jeunes des zones défavorisées comme les camps de réfugiés, la vieille ville de Naplouse et les villages environnants. Nous avons aussi continué à soutenir la Society of St. Yves qui fournit de l'aide juridique aux Palestiniens victimes de violations de leurs droits humains. Fondé en 1991, cet organisme offre des services juridiques aux Palestiniennes et Palestiniens dans le besoin et fait la promotion d'une approche non violente pour assurer la protection des droits humains. Il s'occupe d'environ 500 cas par année.



Des jeunes participent à un atelier du programme sur la justice sociale et les droits humains dans le camp de réfugiés Balata, à Naplouse, en Palestine.

Droits économiques et sociaux



■ Droits et Démocratie s'emploie à réduire l'écart qui sépare les droits humains dans la théorie et les droits humains dans la pratique. Nous accordons une attention particulière aux personnes vulnérables et exclues de la société, surtout celles vivant en situation de pauvreté. Notre thématique Droits économiques et sociaux cible deux grands enjeux : l'impact des projets d'investissement étranger sur les droits humains dans les communautés et le droit à un niveau de vie suffisant, qui englobe le droit à l'alimentation.

■ ■ DOSSIER VEDETTE : DROITS ET DÉMOCRATIE ET LE COMMERCE, LES INVESTISSEMENTS ET LES DROITS HUMAINS

Voilà longtemps que Droits et Démocratie se préoccupe des répercussions du commerce et des investissements étrangers sur les droits humains. Il y a plus de 10 ans déjà, nous avons commencé à nous intéresser à la responsabilité des entreprises. Nous avons alors organisé une conférence sur cette question avec le Conseil canadien des chefs d'entreprises. Nous avons ensuite publié les études *Commerce et Conscience : droits humains et codes de conduite des entreprises* et *Donner une conscience au commerce : Stratégies d'intégration des droits humains aux affaires courantes des entreprises*.

Durant l'été 2000, nous avons comparu devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour soutenir que le commerce devrait tenir compte du droit international en matière de droits humains. Par la suite, nous avons publié *Protection des droits humains et mondialisation de l'économie : un défi pour l'OMC*, l'un de nos rapports les plus populaires. Nous avons participé

aux réunions ministérielles de l'OMC, soutenu les initiatives de la société civile touchant l'OMC et organisé de nombreux ateliers et panels sur la question.

L'an dernier, nous avons lancé le volume 1 de la série de publications « Investir dans les droits humains » intitulé *Études d'impact des investissements étrangers sur les droits humains : Tirer les leçons de l'expérience des communautés aux Philippines, au Tibet, en République démocratique du Congo, en Argentine et au Pérou*. Il présente les résultats des recherches menées dans ces cinq pays. Le 24 septembre 2007, nous avons exposé notre méthodologie dans le cadre du Business and Human Rights Tools Forum, à Zurich, devant des participants du monde entier parmi lesquels se trouvaient des représentants des Nations Unies, de la Banque mondiale, du milieu des affaires et de la société civile. Nous avons amorcé le travail sur le deuxième rapport de la série, revue la méthodologie de recherche et sommes en voie de produire un guide accompagné d'un CD-ROM à l'intention des communautés qui veulent réaliser des études d'impact sur les droits humains.

Notre méthodologie s'inspire d'une approche participative qui offre aux organismes de la société civile des concepts et des techniques pour susciter une participation significative des communautés à l'ensemble du processus d'évaluation des impacts. Notre publication a été utilisée à diverses fins et les résultats des études de cas ont inspiré d'autres démarches. À titre d'exemple, en Argentine, l'équipe de recherche a présenté un *amicus curiae* au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements, qui fait partie de la Banque mondiale. Pour la première fois, ce tribunal a accepté que des organismes de la société civile lui remettent un



Ateliers portant sur les principaux résultats de l'étude d'impact sur les droits humains au Pérou.

mémoire du genre. Aux Philippines, l'équipe de recherche a obtenu que son rapport soit intégré à celui présenté par les ONG au Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination raciale. Pour sa part, l'équipe du Pérou a organisé des ateliers avec des femmes dans plusieurs régions pour faire connaître les principaux constats de l'étude d'impact, prendre note des commentaires des communautés et distribuer le rapport de recherche. Elle a aussi produit une vidéo pour informer les communautés locales des résultats et pour les sensibiliser à l'enjeu plus global des investissements et des droits humains.

Le droit à l'alimentation

La thématique Droits économiques et sociaux cible également le droit à un niveau de vie suffisant, qui englobe le droit à l'alimentation. S'inspirant des directives volontaires pour une alimentation adéquate publiées en 2004 par l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture (FAO), Droits et Démocratie a organisé une mission internationale d'observation au Malawi en 2006. Nous avons alors appliqué le cadre des droits de la personne pour formuler des stratégies en vue de l'éradication de la faim. Le succès remporté nous a incités à collaborer avec le Bureau du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, FIAN International et la FAO pour effectuer une mission semblable au Népal. Dans notre rapport *Le droit à l'alimentation au Népal : Rapport d'une mission internationale*

d'observation, nous adressons des recommandations au gouvernement du pays, à la communauté des donateurs internationaux et à la société civile. Les deux missions ont eu pour effet d'encourager les États à respecter leurs obligations en matière de droits humains et d'inciter la société civile à exiger des comptes de la part des États.

En novembre 2007, nous avons exposé les résultats de nos missions à une assemblée parallèle qui se déroulait durant la réunion du Conseil général de la FAO, à Rome. En février 2008, nous avons été invités à Londres pour présenter des études de cas au Réseau sur la gouvernance du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. De janvier à mars 2008, nous avons donné suite à la mission d'observation au Népal en soutenant l'organisation d'une série de huit ateliers régionaux sur le droit à l'alimentation. La série s'est terminée par un événement national, à Katmandou, où des représentants de la société civile et du gouvernement ont défini une politique nationale qui tient compte du développement rural, de meilleures méthodes de distribution et d'une coordination interdépartementale.

Nous avons également organisé une mission d'observation en Haïti afin de mettre en évidence le problème de la faim chronique sous l'angle des droits humains et de la gouvernance démocratique. En mai 2008, une délégation internationale composée de spécialistes des droits humains a visité des communautés partout dans le pays pour connaître leurs difficultés d'accès à une alimentation suffisante, nutritive et sécuritaire. Le rapport, qui doit paraître à l'automne 2008, formulera des recommandations pour le gouvernement haïtien, la communauté internationale et la société civile.



Les femmes constituent la plus grande partie de la main-d'œuvre agricole au Népal.

Droits et Démocratie



Molhan Chamocharan

La mission internationale d'observation au Népal, du 9 au 18 avril 2007, était la deuxième d'une série de missions menées par Droits et Démocratie dans divers pays.

Établissement d'un mécanisme de plainte pour le PIDESC

Nous appuyons le Social Rights Advocacy Centre (SRAC) qui tente d'assurer la participation de la société civile à la formulation d'une procédure efficace pour le traitement des plaintes portées en vertu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Il s'agit du seul traité des Nations Unies sur les droits de l'homme (exception faite de la Convention relative aux droits de l'enfant) à ne comporter aucun mécanisme pour recevoir les plaintes individuelles. L'absence d'un tel recours international a mené les États à mal respecter leurs obligations à l'échelle nationale. Depuis plusieurs années, le SRAC agit comme chef de file d'une coalition internationale d'organisations non gouvernementales qui collabore avec le Groupe de travail des Nations Unies chargé de rédiger un projet de Protocole facultatif au PIDESC. En mars 2008, la version définitive du texte a été transmise au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies aux fins d'examen. Droits et Démocratie salue l'achèvement du processus de rédaction. L'adoption rapide du projet de Protocole facultatif constitue un pas notable en matière de protection des droits économiques, sociaux et culturels.



En mai 2007, nous avons organisé, en collaboration avec le Conseil canadien pour la coopération internationale, la conférence internationale *Réconcilier le commerce avec les droits humains : Un nouveau programme pour le développement*. Les conférenciers de marque étaient Martin Khor, du Third World Network, et Olivier de Schutter, de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Durant cet événement, plus de

100 personnes ont exploré divers moyens de faire en sorte que le cadre des droits de la personne guide les nouvelles stratégies relatives au commerce, au développement et à l'éradication de la pauvreté. Vous pouvez consulter le rapport final en français, en anglais et en espagnol sur notre site Web.

Droits des femmes



- La thématique Droits des femmes soutient le leadership des femmes et favorise leur participation à la société civile, condamne la violence commise envers elles dans les situations de conflit, lutte pour mettre fin à l'impunité de ces crimes en faisant appel aux systèmes judiciaires nationaux et de transition, et renforce la capacité des femmes de faire face aux fondamentalismes et au militarisme.

Réaffirmer que les droits des femmes font partie des droits humains a toujours été au cœur des interventions de Droits et Démocratie. Nous veillons d'ailleurs à ce que la défense des droits fondamentaux des femmes guide toutes nos actions. Nous avons ainsi développé une expertise dans la lutte contre la violence à l'endroit des femmes, notamment la violence perpétrée dans les situations de conflit. Nous tentons de mettre fin à l'impunité des crimes de violence sexuelle et nous favorisons la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix. Nous coordonnons le travail de la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit et nous suivons de près les poursuites pour crimes sexuels intentées devant les cours pénales internationales. Nous avons publié une collection de brochures sur la recherche sexospécifique qui propose des méthodes uniformes d'enquête et de documentation dans les cas de violation des droits des femmes. Les efforts que nous avons déployés afin d'exiger des comptes et d'obtenir réparation pour les crimes contre les femmes ont porté fruit cette année avec l'adoption de la Déclaration de Nairobi.

■ ■ DOSSIER VEDETTE : DROITS ET DÉMOCRATIE ET LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES EN SITUATION DE CONFLIT

Depuis plus de 10 ans, Droits et Démocratie s'efforce d'obtenir justice pour les victimes et les survivantes des violences sexuelles perpétrées durant les conflits. Nous avons ainsi mis sur pied et nous coordonnons la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit qui réunit survivantes, militantes, travailleuses communautaires, avocates et défenseuses des droits humains du monde entier. Ensemble, elles font connaître les violations des droits fondamentaux des femmes durant les conflits; elles condamnent le recours délibéré aux violences à caractère sexuel et aux autres traitements inhu-

maines des femmes comme armes de guerre; elles veillent à obtenir que ces exactions soient traitées comme des crimes de guerre, de la torture, des crimes contre l'humanité et des crimes de génocide, selon le cas. La Coalition cherche surtout à faire en sorte que les auteurs de crimes fondés sur le sexe soient traduits devant les systèmes de justice transitionnelle établis en Afrique pour créer une jurisprudence qui reconnaît la violence exercée envers les femmes dans les situations de conflit et aide les survivantes de violence sexuelle à obtenir justice.

La Déclaration de Nairobi, qui a été adoptée en mars 2007, expose les principes du droit à un recours et à réparation pour les survivantes de crimes à caractère sexuel. Après son adoption, nous avons lancé une campagne internationale afin que les États, les institutions multilatérales, régionales et nationales comprennent et défendent ces principes. La Déclaration a reçu l'appui de plus de 200 personnes dans le monde entier : spécialistes du droit international, parlementaires, sénateurs, juges, ambassadeurs, éminents défenseurs des droits humains dont Mary Robinson, ancienne Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, ONG de femmes, réseaux de femmes et ONG de défense des droits humains. Nous avons déployé des efforts afin que les instances internationales, régionales et nationales – judiciaires et autres – comprennent l'importance et l'utilité de la Déclaration, et qu'elles continuent à défendre et à appliquer ses principes. Au cours de l'année, nous avons publié *La Déclaration de Nairobi* en six langues pour aider les groupes à la faire connaître. Cette brochure accompagnée d'un CD-ROM comprend un historique, des documents de référence et des outils.

Nous avons continué notre travail afin d'obtenir des enquêtes adéquates sur les crimes perpétrés contre les femmes dans les situations de conflit et des poursuites judiciaires satisfaisantes qui permettront d'établir une jurisprudence reconnaissant ces



Julienne Lusenge, de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral (SOFEPADI).

Droits et Démocratie

crimes et d'aider les survivantes à obtenir justice. En octobre 2007, nous avons salué l'arrestation de Germain Katanga, chef de milice en République démocratique du Congo (RDC). Nous y voyons le signe d'un regain d'intérêt pour la poursuite des crimes de violences massives, en particulier la reconnaissance de la diversité des crimes à caractère sexuel commis envers les femmes et les jeunes filles dans ce pays, par exemple le viol et la grossesse forcée. M. Katanga a comparu devant la Cour pénale internationale à La Haye, en octobre 2007. Il s'agit seulement de la deuxième arrestation d'un suspect de crimes de guerre en RDC (Thomas Lubanga a été détenu en mars 2006).

Droits et Démocratie collabore avec les groupes de défense des droits des femmes en RDC afin de documenter les violations des droits humains. Nous entretenons des liens avec le bureau du Procureur de la Cour pénale internationale afin que les crimes fondés sur le sexe fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites en RDC.

Nous travaillons en partenariat avec Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral (SOFEPADI), un groupe de femmes de l'Est du Congo, pour renforcer la capacité des défenseuses des droits humains et des droits des femmes à lutter contre l'impunité des crimes de violence sexuelle et à exercer une plus grande influence sur le système judiciaire (y compris la Cour pénale internationale).

Nous avons continué à soutenir la formation offerte aux militantes des droits des femmes et aux défenseurs des droits humains à Bunia, à Beni-Butembo, à Bukavu, à Fizi-Uvira et à Kalemie. Nous avons aussi appuyé la formation de jeunes femmes juristes en ce qui a trait aux méthodes de documentation des violations relatives aux droits des femmes. Nos partenaires ont rencontré des instances judiciaires et des acteurs de la société civile pour planifier des actions conjointes afin de faciliter le recours à la justice pour les victimes et les survivantes de violence sexuelle. Ils ont distribué la loi nationale sur les crimes de violence sexuelle aux instances judiciaires, au personnel des mairies, aux forces policières, à l'armée et à la société civile.

Déclaration de Nairobi sur le droit des femmes et des filles à un recours et à réparation

« Le droit des femmes et des filles à la réparation n'est pas qu'une question de restitution, d'indemnisation, de préservation de la mémoire ou d'accès à un recours judiciaire ; la réparation, c'est aussi la participation des femmes et des filles à la reconstruction du tissu social et au développement d'une société nouvelle qui soit juste et équitable. »

Déclaration de Nairobi

La Déclaration de Nairobi donne la parole aux femmes et aux filles survivantes de violence sexuelle. Elle redéfinit le concept de réparation et oriente l'élaboration de politiques qui mettront en œuvre un droit à réparation spécifique pour ces victimes. Ce concept de la réparation en tant que démarche participative de transformation constitue la contribution la plus novatrice et inspirante de la Déclaration. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site : www.womensrightscoalition.org

— se remémorer ■ se réconcilier ■ réparer les torts —

En octobre 2007, Julienne Lusenge est venue à Montréal. Notre partenaire de la SOFEPADI et militante pour les droits humains en RDC, a alors discuté de son travail en faveur des droits des femmes et des enfants dans son pays.

L'an dernier, nous avons soutenu la Campagne des femmes congolaises contre la violence sexuelle en RDC, qui visait à sensibiliser le public à ces crimes ainsi que leur pétition réclamant une meilleure coordination de l'aide internationale. Les associations locales de femmes et les ONG dans l'Est du pays s'inquiètent du manque de coordination, de l'indifférence à l'égard de leurs efforts et de l'insuffisance des initiatives actuelles par rapport aux besoins sur le terrain. Tous ces facteurs minent l'efficacité de la lutte contre la violence sexuelle. Un site Web a été créé pour assurer une large diffusion de la pétition et pour favoriser l'échange de l'ensemble des informations et des rapports sur les droits des femmes en RDC. Avant cette Campagne, Droits et Démocratie a facilité et appuyé la participation des organisations de femmes et les victimes de violence sexuelle lors de la mission en RDC de Yakin Ertük, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes, qui s'est rendue dans l'Est du pays, en juillet 2007, pour rencontrer en privé des victimes de violence sexuelle.



Yakin Ertük, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes.

En janvier 2008, nous avons organisé une série de conférences publiques à Montréal, à Ottawa et à New York avec M^{me} Lusenge, M^{me} Ertük et M^{me} Soyata Maiga, récemment nommée Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes pour la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Leurs conférences ont surtout traité de la violence envers les femmes, de la lutte contre l'impunité et des efforts déployés pour mettre en place des institutions et des sociétés plus démocratiques après plus d'une décennie de guerres sanglantes et de transitions politiques difficiles vers la paix et la réconciliation nationale.

En mars 2008, M^{me} Lusenge a reçu des menaces de mort. Nous avons alors lancé un appel demandant au gouvernement de la RDC, aux autorités locales compétentes et à la Mission de l'ONU en RDC d'assurer sa protection et de poursuivre les auteurs de ces menaces. M^{me} Ertük et le Représentant spécial du Secrétaire général pour la défense des droits de l'homme ont réagi à notre demande en adressant un appel urgent pour exhorter le gouvernement de la RDC à veiller sur la sécurité de M^{me} Lusenge.

Le 16 avril 2007, nous avons organisé la première nord-américaine du documentaire français *Tuez les tous! Rwanda : histoire d'un génocide « sans importance »*. La représentation organisée en collaboration avec Page-Rwanda a été suivie d'une discussion sur la justice pour les survivantes avec l'invitée spéciale Françoise Nduwimana. Les profits ont été versés à SEVOTA et à ABASA, deux groupes situés au Rwanda qui viennent en aide aux survivantes du génocide. SEVOTA est dirigé par Godeliève Mukasarasi, lauréate du prix John-Humphrey pour la liberté 2004.

Droits des peuples autochtones

■ La reconnaissance et la mise en œuvre des droits collectifs des peuples autochtones, surtout le droit à l'autodétermination, sont au cœur même de notre thématique Droits des peuples autochtones. Nous soutenons ainsi les organisations autochtones et nous collaborons avec des groupes animés du même esprit afin de faire adopter des normes régionales et internationales en faveur des peuples autochtones, notamment les Déclarations des Nations Unies et de l'Organisation des États américains (OEA) sur les droits des peuples autochtones. Nous suivons l'évolution de la jurisprudence et nous aidons les peuples autochtones et leurs organisations à recourir aux instances juridiques compétentes pour défendre leurs droits humains. Nous favorisons également la pleine participation des femmes autochtones aux processus de prise de décisions.

■ ■ DOSSIER VEDETTE : DROITS ET DÉMOCRATIE ET LA DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

L'an dernier, nous avons atteint notre principal objectif, à savoir l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Voilà plus de 10 ans que nous soutenons les démarches à cette fin en nous efforçant d'améliorer le climat de coopération entre les gouvernements, l'ONU et les chefs autochtones. Après plus de deux décennies de cheminement au sein du système onusien, la Déclaration a enfin franchi l'étape de l'adoption, le 7 septembre 2007, par un vote de 144 voix (avec 4 voix contre et 11 abstentions). Ce texte non contraignant réaffirme les droits individuels et collectifs des 370 millions d'autochtones sur la planète. Pour bien des gens, il s'agit d'un important symbole qui marque la fin de l'invisibilité, de la marginalisation et de l'oppression. Par exemple, une semaine après l'adoption de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, le président bolivien, Evo Morales, l'a soumise au congrès afin de l'intégrer à la législation nationale et de la rendre contraignante dans ce pays où la majorité de la population est autochtone.

Droits et Démocratie continuera de collaborer avec ses partenaires pour inciter tous les États à tenir compte, dans leurs lois et leurs pratiques nationales, de cet instrument essentiel, espéré depuis si longtemps, de manière à améliorer les conditions de vie des peuples autochtones.

En décembre 2007, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a établi un mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones. Ses cinq membres sont des experts indépendants qui ont pour mandat de lui fournir des avis sur cette thématique. Ils tiendront des séances annuelles ouvertes aux autochtones et ils coordonneront les actions relatives aux droits des peuples autochtones.

Une évaluation de notre action

À la suite de l'adoption de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, nous avons demandé à une équipe d'évaluateurs externes de déterminer la contribution de Droits et Démocratie au processus qui a permis d'obtenir ce résultat. Selon l'évaluation, notre travail à cette fin « mérite beaucoup d'éloges [traduction] ». Malgré la longueur du processus, le résultat final en valait la peine.

L'évaluation a en effet établi que « Droits et Démocratie était un rouage essentiel de l'appareil des ONG qui travaillaient à l'adoption de la Déclaration [...] il servait d'intermédiaire entre les gouvernements et les groupes des peuples autochtones [...] [et] il s'est aussi positionné comme intermédiaire entre les ONG qui avaient davantage accès aux gouvernements et aux groupes autochtones [traduction]. »

Promotion de la participation politique des femmes autochtones

Droits et Démocratie travaille à promouvoir la pleine participation des femmes autochtones – qui comptent souvent parmi les plus pauvres et les plus marginalisés de la société – aux processus politiques et aux démarches de consolidation de la paix. Nous accordons une attention particulière à la formation au leadership et à l'établissement de réseaux pour leur permettre d'intervenir plus efficacement dans les instances où se prennent les décisions qui ont des répercussions sur leur vie. C'est pourquoi nous collaborons depuis 1993 avec le Réseau continental des femmes autochtones (Enlace). Le Réseau, qui est né à l'initiative des femmes autochtones du Canada, a pour but d'unir les femmes autochtones de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud pour traiter de questions d'intérêt commun pour elles et leurs peuples. Nous avons aussi appuyé la cinquième Rencontre continentale des femmes autochtones des Amériques qui a eu lieu à Kahnawake, près de Montréal, du 9 au 11 juillet 2007.



Deux stagiaires, l'une du Panama (Kuna) et l'autre du Pérou (Quechua), ont aidé Femmes autochtones du Québec à organiser la cinquième Rencontre continentale des femmes autochtones, à Kahnawake, avec le soutien de Droits et Démocratie.

En collaboration avec la Coordination nationale des femmes autochtones du Panama (CONAMUIP) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), nous avons organisé un atelier de trois jours à Panama City, en novembre 2007. L'atelier intitulé *La recherche pour les droits des femmes autochtones en Amérique latine* a permis aux représentantes d'organisations de femmes autochtones d'Amérique latine d'échanger à propos de leurs activités, de leurs expériences et de leurs besoins en matière de recherche. Elles ont pu cerner comment la recherche peut mieux servir à la promotion des droits des femmes autochtones. Nous avons aussi contribué à renforcer les capacités organisationnelles de la CONAMUIP pour accroître la participation politique, ce qui lui



La Coordinadora de Organizaciones Aborígenes de Jujuy (COAJ) offre de la formation en Argentine à l'aide de la trousse *Femmes autochtones des Amériques* que Droits et Démocratie a publiée avec le Réseau continental des femmes autochtones (Enlace) et Femmes autochtones du Québec. La trousse sert aussi à dispenser une formation virtuelle élaborée au Panama, et elle est disponible pour toutes les femmes autochtones sur le continent.

a permis d'élaborer des outils de formation tels que des séances de formation virtuelle. La CONAMUIP a ainsi offert une formation virtuelle en s'inspirant de notre trousse *Femmes autochtones des Amériques*, qui signale le travail de ces femmes pour faire respecter leurs droits à l'échelle locale, nationale et internationale.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec les groupes autochtones et la Clinique internationale de défense des droits humains, de l'Université du Québec à Montréal, afin d'établir de la jurisprudence dans le système interaméricain pour lutter contre la double discrimination à l'égard des femmes autochtones. En 2006, nous avons comparu devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Nous avons illustré comment les femmes autochtones subissent l'effet combiné de la discrimination fondée sur le sexe et sur l'origine ethnique à l'aide d'exemples vécus au Mexique, en Argentine, en Colombie et au Canada. Cette expérience a fait naître un projet plus ambitieux pour trois communautés : Jujuy en Argentine, Chiapas au Mexique et une autre à déterminer en Colombie. Le projet permettra de documenter la double discrimination dont sont victimes les femmes autochtones et de porter leurs causes devant les instances nationales et régionales. Durant l'année dernière, l'équipe de l'Argentine a amorcé une recherche sur le droit à l'éducation des femmes autochtones. La Coordinadora de Organizaciones Aborígenes de Jujuy (COAJ) a organisé, dans toute la province de Jujuy, des ateliers de formation pour les femmes sur les droits fondamentaux et le droit à l'éducation. Elle accumule des informations sur leur situation en matière d'accès à l'éducation.

L'engagement des jeunes



■ Droits et Démocratie est déterminé à inciter les jeunes à s'engager pour promouvoir et protéger les droits de la personne et le développement démocratique, principalement à l'intérieur du Réseau Droits et Démocratie formé de 30 délégations de divers campus partout au Canada. Le Réseau, qui célèbre son cinquième anniversaire cette année, offre à des étudiants universitaires canadiens et à des jeunes des pays en développement l'occasion de nouer, puis d'entretenir des relations durables et mutuellement bénéfiques. Il compte deux délégations à l'extérieur du Canada : la première à l'Université de Ouagadougou, au Burkina Faso, et la seconde à l'Université Mohammed V de Rabat, au Maroc. Les membres du Réseau commencent aussi à établir des liens avec des jeunes en Colombie et en Haïti; ils prévoient étendre leur action à d'autres pays où Droits et Démocratie est présent.

■ ■ DOSSIER VEDETTE : LE RÉSEAU DROITS ET DÉMOCRATIE

L'an dernier, le Réseau Droits et Démocratie a tenu sa retraite annuelle à Montréal, du 27 au 30 septembre 2007. Des représentants des délégations universitaires de différentes régions du Canada ont alors partagé des informations et participé à des ateliers de formation sur les droits humains.



Angelo Passave

De gauche à droite : Sandrine Muir Bouchard, Salim Ouazghiri et Catherine Berger ont participé à un raid sur les routes du Québec durant l'opération « Sur la piste des réfugiés ».

Afin de sensibiliser le public à la situation des réfugiés, la Délégation de l'Université Laval a préparé l'opération « Sur la piste des réfugiés », un raid sur les routes du Québec qui s'est déroulé du 8 au 13 janvier 2008. Munis de caméras vidéos et de seulement 2 \$ par jour, soit la somme correspondant au seuil mondial de pauvreté, les membres ont entrepris un périple qui les a menés à Rimouski, à Sainte-Anne-des-Monts, à Gaspé, à Matane, à Rivière-du-Loup et à Québec. Ils ont fait connaître les problèmes liés à l'intégration des réfugiés. Les 4 et 5 avril, ils ont organisé une nouvelle édition de l'opération où ils ont invité des élèves du secondaire et des gens de la communauté à explorer un labyrinthe pour comprendre les démarches complexes que doivent entreprendre les personnes réfugiées ou déplacées pour réussir à obtenir asile.

Le Collège universitaire Glendon, de l'Université York, a été l'hôte de la rencontre régionale de l'Ontario et du Québec intitulée « La diversité et l'égalité : du malentendu à l'inclusion », du 29 février au 2 mars 2008. À cette occasion, les représentants des Délégations des deux provinces ont discuté des moyens dont disposent les étudiants pour promouvoir l'universalité des droits, sans égard aux différences.

À Winnipeg, les trois Délégations (Collège universitaire de Saint-Boniface, Université de Winnipeg et Université du Manitoba) ont été les hôtes de la rencontre régionale, du 7 au 9 mars 2008. Des représentants des quatre provinces de l'Ouest ont exploré le thème des sports et des droits humains. Ils ont abordé diverses questions dont la situation des droits humains en Chine à la veille des Jeux olympiques de Pékin, les sports en tant qu'outils de développement et la protection des droits des jeunes filles athlètes.

Durant l'hiver 2008, la Délégation de l'Université de Victoria a présenté une série de documentaires percutants et inspirants sur les droits humains, notamment : *Life and Debt*, de Stephanie Black, qui décrit les effets du libre-échange sur les pays en développement et *Born into Brothels*, qui a remporté un Oscar pour son portrait inoubliable de plusieurs enfants de travailleuses du sexe vivant dans le quartier chaud de Calcutta.

La Délégation du Malaspina University-College a organisé un bazar équitable et un défilé de mode avec des vêtements produits dans des ateliers de misère durant le Nanaimo Global Film Festival, du 22 au 24 février 2008. La Délégation a alors remis le Prix du film étudiant sur les droits humains qu'elle décerne à chaque année.

La Délégation de l'Université de la Saskatchewan a examiné les relations du Canada avec l'Afghanistan en présentant une table ronde intitulée « L'Afghanistan : au-delà des gros titres », le 11 avril 2008. L'objectif était d'explorer la communication entre le gouvernement et les citoyens dans ces deux pays en ce qui concerne les droits de la personne.

Du 11 au 15 février 2008, la Délégation de Mount Allison a été l'hôte du Community Literacy Festival qui soulignait le sort difficile des enfants du niveau élémentaire dans les pays en développement. Au cours de l'atelier animé par Laura Simms, une conteuse new-yorkaise de réputation internationale, les participants ont produit des livres pour enfants qui ont ensuite été envoyés au Donkoi Children's Development Centre, au Laos.



Retraite annuelle du Réseau à Montréal, du 27 au 30 septembre 2007.

L'engagement des jeunes à l'égard des Objectifs du Millénaire pour le développement

Droits et Démocratie soutient la Campagne 8 objectifs pour un monde meilleur, une coalition d'organisations canadiennes qui s'est formée afin d'inspirer et d'encourager les jeunes à contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En septembre 2007, la Campagne a lancé son site Web (8goals.ca) pour offrir aux étudiants davantage d'information et de matériel sur les OMD. Le site signale également les activités de sensibilisation prévues sur les divers campus partout au Canada. Les 16 et 17 octobre 2007, des groupes d'étudiants se sont ainsi mobilisés et ils ont organisé l'activité *Debout et manifestez* afin d'exiger que le Canada tienne sa promesse de mettre fin à la pauvreté et d'atteindre les OMD en 2015. Dans le cadre de cette activité, plus de 38,7 millions de manifestants dans 110 pays ont brisé le record Guinness mondial du plus grand nombre de personnes réclamant en même temps, sur une période de 24 heures, des mesures contre la pauvreté. Durant la Semaine du développement international, la Campagne a organisé une tournée d'information sur les campus universitaires en Ontario et au Québec avec Robin Sitoula, un jeune leader du Népal. Il a parlé de son organisme, Youth Initiative, qui est dirigé par des jeunes, et mène diverses actions pour contribuer à la réalisation des OMD.

En juillet 2007, Droits et Démocratie a collaboré avec l'Assemblée mondiale des jeunes des Nations Unies pour convier des jeunes professionnels du monde entier à Edmonton, au Canada, pour l'Assemblée mondiale de 2007 sur le thème « Créez des liens, exprimez-vous ! Changez les choses ! ». Les jeunes de 16 à 28 ans ont discuté des huit domaines d'action de l'UNESCO pour établir une culture de la paix et des droits humains.

Stages

Grâce à son programme de stages, Droits et Démocratie donne à des jeunes l'occasion de vivre une expérience de travail sur la scène internationale. Nous leur permettons de développer leurs habiletés et leurs connaissances par rapport aux droits humains et au développement démocratique en les plaçant dans des organisations vouées à la protection des droits humains. Nous tirons également parti du dynamisme et des capacités de recherche de nos stagiaires. Actuellement, nous avons des stagiaires dans les institutions suivantes : le Danish Institute for Human Rights, le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'UNESCO et la Due Process of Law Foundation (à Washington).

L'engagement de la population canadienne

■ Au Canada, Droits et Démocratie fait la promotion d'enjeux et d'activités qui touchent les droits de la personne et le développement démocratique dans les pays en développement. Nous cherchons à rehausser la visibilité d'éminents défenseurs des droits humains et de la démocratie, notamment en décernant le prix John-Humphrey pour la liberté. Nous sensibilisons également le public et les décideurs du Canada aux thèmes reliés à notre mandat.

Nous entreprenons diverses activités d'éducation pour faire mieux connaître les questions de droits humains et de développement démocratique partout au Canada. Pour ce faire, nous utilisons les médias, produisons des publications, menons des campagnes, organisons des groupes de consultation, des conférences et des séminaires. Nous collaborons également avec des organisations canadiennes telles qu'Equitas et l'Institut Nord-Sud pour coordonner et accroître les efforts déployés par les Canadiennes et Canadiens afin de renforcer la démocratie et les droits humains dans les pays en développement.

■ ■ DOSSIER VEDETTE : DROITS ET DÉMOCRATIE ET LE PRIX JOHN-HUMPHREY POUR LA LIBERTÉ

Créé en 1992, le prix John-Humphrey pour la liberté que nous décernons chaque année aux personnes qui s'emploient, en première ligne, à défendre courageusement les droits humains sur la scène internationale est l'une de nos activités phares. Le prix permet de donner une certaine protection aux lauréats afin qu'ils poursuivent leur travail qui se fait souvent dans des conditions difficiles et des milieux parfois hostiles. Le prix a été nommé en souvenir du Canadien John Peters Humphrey qui a rédigé le premier projet de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous le remettons à des personnes et à des organisations pour souligner leur contribution exceptionnelle à la promotion des droits humains et du développement démocratique dans des pays tels que l'Afghanistan, le Bangladesh, la Birmanie, la Colombie, l'Égypte, Haïti, l'Iran, le Kenya, le Nigeria, la Papouasie occidentale, le Pérou, le Rwanda, le Tibet et le Timor-Oriental. La tournée de conférences que nous organisons ensuite avec les récipiendaires dans diverses villes du Canada permet de sensibiliser le public à la situation difficile des droits humains dans le monde.



Akbar Ganji, lauréat du prix John-Humphrey pour la liberté 2007.

Le 4 décembre 2007, Droits et Démocratie a remis le prix John-Humphrey pour la liberté au journaliste et dissident iranien Akbar Ganji lors d'une cérémonie organisée au Musée canadien des civilisations, à Gatineau, au Québec. Dans un vibrant discours d'acceptation, M. Ganji a lancé un appel en faveur des droits humains et de la démocratie où il a exhorté le Canada à ne pas s'engager dans une attaque militaire contre l'Iran. Il a encouragé la communauté internationale à exercer des pressions sur les États répressifs afin qu'ils respectent les droits humains et amorcent la transition vers la démocratie. La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Louise Arbour, a rendu hommage à M. Ganji. Du 19 novembre au 4 décembre 2007, il s'est rendu dans les villes de Vancouver, d'Edmonton, de Toronto, de Montréal, de Québec et d'Ottawa.

Réseau canadien des droits de la personne sur le plan international

L'an dernier, Droits et Démocratie a collaboré avec un petit groupe de travail formé d'organismes canadiens voués à la défense des droits humains pour lancer le Réseau canadien des droits de la personne sur le plan international. Le réseau a pour mandat de mobiliser la communauté canadienne des droits de la personne en ce qui a trait à l'action du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.



Droits et Démocratie a lancé *Gouvernance et diversité – Des solutions démocratiques pour des sociétés multiculturelles* lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence « Immigration, minorités et multiculturalisme dans les démocraties » du projet Gouvernance démocratique et ethnicité (GDE) à Montréal, du 24 au 26 octobre 2007. Le recueil, qui réunit 10 documents de réflexion sur les approches démocratiques en matière de diversité

ethnique, examine les relations entre les questions d'identité, les conflits et la démocratie. Il signale les principaux défis que doivent relever les leaders politiques et les décideurs dans des sociétés démocratiques multiethniques, multinationales et multiconfessionnelles. Vous pouvez consulter le recueil en français et en anglais sur notre site Web.

Relations avec les médias et communications

Les efforts déployés afin de maintenir des relations avec les médias nous permettent de faire connaître au public, partout au Canada et sur la scène internationale, les enjeux et les activités prioritaires pour nous et pour nos partenaires. Durant l'année, nous avons reçu une vaste couverture tant dans la presse écrite qu'à la radio et à la télévision, notamment en ce qui a trait au prix John-Humphrey pour la liberté ainsi qu'à la situation des droits humains au Zimbabwe et en Birmanie. Grâce à notre site Web, nous continuons à rejoindre la population canadienne et nos partenaires dans le monde entier. Le nombre de visites sur le site a d'ailleurs augmenté de plus de 35 % cette année, ce qui représente une moyenne de 35 000 consultations uniques par mois. Les consultations ont dépassé le seuil du million, soit une augmentation de 62 % par rapport à l'année précédente.

Nous avons aussi collaboré à l'amélioration des sites affiliés, notamment du Réseau Droits et Démocratie et de la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit.

La plupart de nos publications sont disponibles gratuitement sur notre site Web : www.dd-rd.ca. On peut aussi en commander des exemplaires sur le site. Toutes nos publications sont gratuites pour les ONG des pays en développement. Nous publions également un bulletin semestriel, *Libertas*, et un bulletin électronique, *Libert@s*.

Nos publications récentes

- *Les litiges d'intérêt public et le militantisme politique en Chine*, Yiyi Lu.
- *Un portrait des femmes autochtones d'Asie*, trousse d'information
- *Gouvernance et diversité - Des solutions démocratiques pour des sociétés multiculturelles*
- *Le droit à l'alimentation au Népal : Rapport d'une mission internationale d'observation*
- *Études d'impact des investissements étrangers sur les droits humains : Tirer les leçons de l'expérience des communautés aux Philippines, au Tibet, en République démocratique du Congo, en Argentine et au Pérou*

D'autres exemples d'activités avec la population canadienne

Le 20 septembre 2007, nous avons participé à la table ronde publique *Mission Afghanistan : analyse du rôle du Canada*, organisée par la station de radio CBC, à Montréal, pour discuter de différents aspects du rôle du Canada en Afghanistan.

Nous avons parrainé l'exposition internationale *Esclaves au paradis* présentée dans le cadre de la 3^e édition du Festival international du film haïtien de Montréal, du 19 au 23 septembre 2007. Nous avons participé au colloque international *Sang, sucre et sueur* dont le thème principal était l'esclavage contemporain qui sévit dans les plantations sucrières de la République dominicaine où vivent et travaillent, dans des conditions inhumaines, des milliers d'Haïtiens coupeurs de canne à sucre appelés « braceros ».

Outre la présentation du documentaire français sur le génocide rwandais et le parrainage de la visite de la militante congolaise Julienne Lusenge à Montréal (voir la section Droits des femmes, page 20), Droits et Démocratie a apporté son soutien à la projection des films sur les droits humains dans le cadre des *Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)* en novembre 2007. Nous avons participé à plusieurs débats qui ont suivi les films sur la Bolivie, la Colombie, les peuples autochtones, la participation citoyenne contre la guerre, les travailleurs migrants au Québec et les femmes cinéastes dans les pays en guerre.

En partenariat avec l'Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne, de l'Université Concordia, nous avons organisé la conférence internationale intitulée *Radio War: Breaking the Waves of Hate, Turning the Tide Towards Peace*, du 13 au 15 mai 2007. Des universitaires, des journalistes et des militants du monde entier ont présenté des communications sur le rôle qu'a joué la radio dans les conflits au Rwanda, en République démocratique du Congo, au Soudan, en Somalie, en Ouganda, au Timor-Oriental et en Haïti.

Du 13 au 15 octobre 2007, nous avons coparrainé la *Conférence mondiale sur la prévention du génocide* avec le Centre sur les droits de la personne et le pluralisme juridique ainsi que la faculté de droit de l'Université McGill. La Conférence, qui était organisée à Montréal, a réuni survivants, témoins, législateurs, diplomates, militants et autres personnes intéressées qui sont venus de partout dans le monde pour relater comment le génocide a bouleversé leur vie à jamais et pour explorer des moyens de prévenir cette situation au lieu d'intervenir de façon ponctuelle.

Centre de documentation de Droits et Démocratie

Le 26 septembre 2007, le centre de documentation de Droits et Démocratie a procédé au lancement de son catalogue en ligne à Montréal. Amis et partenaires se sont réunis pour découvrir ce nouveau moteur de recherche et se familiariser avec notre vaste et unique collection qui renferme plus de 20 000 documents sur les droits de la personne et le développement démocratique. Vous pouvez utiliser notre catalogue en visitant notre site Web. Vous pouvez aussi consulter les ressources de notre Centre de documentation à nos bureaux. Il suffit de communiquer avec notre personnel par téléphone (514 283-6073, poste 263) ou par courriel (document@dd-rd.ca).

Nos relations avec le Parlement et le gouvernement du Canada

■ À titre d'organisation non partisane, Droits et Démocratie cultive des liens avec les parlementaires de tous les partis politiques et avec les autorités gouvernementales. Outre les nombreux députés et sénateurs rencontrés lorsqu'ils assistaient à nos activités, nous avons eu l'occasion de participer aux travaux de bon nombre de comités parlementaires.

Le 22 octobre 2007, Droits et Démocratie a organisé, à Ottawa, une table ronde sur la religion et les droits humains afin de formuler des propositions d'action touchant cette question émergente dans la sphère des droits humains et de la politique étrangère. Le ministère des Affaires étrangères du Canada a apporté un soutien financier à la tenue de la rencontre. À la suite des débats, il y a eu une conférence publique avec M^{me} Asma Jahangir, du Pakistan, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la liberté de religion ou de conviction. La conférence était organisée par Droits et Démocratie en collaboration avec le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne et l'Université d'Ottawa. M^{me} Jahangir a été plus tard assignée à résidence après la déclaration de l'état d'urgence au Pakistan. Nous avons alors exhorté la communauté internationale à exercer des pressions sur le gouvernement pakistanais pour qu'il rende la liberté à toutes les personnes détenues illégalement, qu'il retire les restrictions imposées aux médias, qu'il restaure l'indépendance du système judiciaire et qu'il mette fin à l'état d'urgence.

En avril 2007 et en février 2008, Droits et Démocratie a été invité à comparaître devant le Comité sénatorial permanent des droits de la personne au sujet du rôle que joue le Canada au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Nous avons aussi participé aux délibérations du Parlement à propos de l'approche canadienne en matière d'aide à la démocratie sur la scène internationale, notamment dans le cadre de notre dialogue avec le Conseil de la démocratie. En novembre 2007, nous avons fait une présentation sur les institutions pro-démocratiques aux Parlementaires amis de la Birmanie.

En 2007-2008, nous avons poursuivi notre coopération fructueuse avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'Agence canadienne de développement international – qui sont nos principaux partenaires gouvernementaux – et d'autres ministères dont le mandat touche les droits de la personne. Le 27 février 2008, Droits et Démocratie a participé au Dialogue annuel sur la démocratie, à Ottawa, pour explorer les difficultés et les possibilités associées au soutien à la démocratie dans les Amériques du point de vue des politiques et des programmes.

Nos mécanismes d'intervention rapide

Établis par le conseil d'administration de Droits et Démocratie, le Fonds d'interventions d'urgence et d'occasions importantes permet de réagir rapidement et efficacement lorsque surviennent des violations des droits de la personne ou des circonstances semblables qui n'avaient pas été prévues au budget ordinaire. Le Fonds nous procure la souplesse voulue pour faire face à des événements imprévus et pour répondre à des besoins urgents et inattendus de nos partenaires dans le cadre de notre mandat. Parmi les interventions rapides financées, mentionnons l'appel urgent lancé et le soutien accordé à notre partenaire Julienne Lusenge, de la RDC, lorsqu'elle a reçu des menaces de mort (voir la section Droits des femmes, page 20), et l'aide accordée au Zimbabwean Exiles Forum durant la crise électorale au Zimbabwe (voir la section Droits et Démocratie en Afrique, page 5).

Nos partenariats institutionnels

Droits et Démocratie a noué plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux et canadiens dont les programmes sont complémentaires pour éviter le dédoublement des efforts, favoriser le partage des informations et des ressources, et accroître l'impact des interventions au niveau national.

- Nous entretenons des relations de travail étroites avec Equitas en ce qui concerne particulièrement Haïti, l'Indonésie, le Soudan, la sensibilisation aux droits humains, les institutions nationales des droits de l'homme et notre Réseau étudiant. Nous continuons d'appuyer son Programme international de formation aux droits humains, notamment les activités de sélection et de suivi à l'intention des militants dans nos pays prioritaires.
- Nous travaillons avec le Secrétariat du Commonwealth, en particulier son Forum des institutions nationales des droits de l'homme, afin de renforcer les institutions internationales et nationales vouées à la protection des droits humains. En juin 2007, nous avons participé, à Yaoundé, à un atelier d'orientation du Commonwealth pour la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés du Cameroun. La discussion a porté sur le rôle des institutions nationales des droits de l'homme dans le cadre des Principes de Paris, le Code de pratique du Commonwealth, le système international des droits humains ainsi que le cadre juridique national existant pour la promotion et la protection de ces droits au Cameroun.
- Nous coopérons avec l'Institut Nord-Sud, un institut de recherche canadien dont le travail est axé sur le développement international. Nous avons appuyé des initiatives conjointes en Haïti et en Indonésie ainsi que des activités touchant les Objectifs du Millénaire pour le développement et la réforme du secteur de la sécurité.
- Nous collaborons avec l'Institut danois des droits de l'homme, qui a été créé par une loi du Parlement danois en 1987. Nous échangeons ainsi des informations sur des régions d'intérêt commun – soit l'Afrique de l'Ouest, les Amériques, l'Afghanistan, la Chine et Haïti – et sur d'autres thèmes relatifs aux droits humains – institutions nationales, formation, mécanismes régionaux, commerce et droits humains, et droits des femmes.

- Nous travaillons avec l'Association canadienne des commissions et conseils des droits de la personne (ACCCDP) en vue d'établir et de renforcer les institutions nationales des droits de l'homme dans les pays en développement. Durant sa conférence annuelle intitulée « Place à l'expérience », en juin 2007, nous avons offert un atelier sur les protections dont peuvent se prévaloir les peuples autochtones à l'échelle internationale, régionale et nationale. Les membres de l'ACCCDP participent activement à des projets de Droits et Démocratie afin de renforcer les capacités des institutions nationales des droits de l'homme à l'étranger, en particulier au Sud Soudan. Leur expertise a été précieuse lors de notre atelier à l'intention des commissaires et du personnel de la Commission des droits de l'homme du Sud Soudan. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Commission canadienne des droits de la personne, qui assume en ce moment la présidence du Comité international de coordination des institutions nationales des droits de l'homme.

■ ■ DOSSIER VEDETTE : DROITS ET DÉMOCRATIE ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Depuis sa fondation, Droits et Démocratie participe activement au système onusien des droits de l'homme, que ce soit lors de la réforme de l'ONU avant et après le Sommet de septembre 2005 ou pour la mise sur pied du Conseil des droits de l'homme qui a remplacé la Commission des droits de l'homme. En juin 2007, nous avons d'ailleurs ouvert un bureau à Genève afin de mieux suivre les travaux du Conseil, de renforcer notre partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, en particulier ses Unités des institutions nationales et de la société civile. Le soutien du Bureau de Genève permet la participation effective de nos partenaires des pays en développement au mécanisme d'examen périodique universel (EPU) où le Conseil scrute la situation des droits de l'homme dans tous les pays. En décembre 2007, nous avons tenu nos premiers ateliers sur l'EPU pour les ONG et les institutions nationales des droits de l'homme du monde entier afin qu'elles puissent mieux comprendre le nouveau mécanisme d'EPU et son utilité potentielle pour la réalisation des droits humains. Notre Bureau de Genève a aussi organisé une rencontre publique intitulée

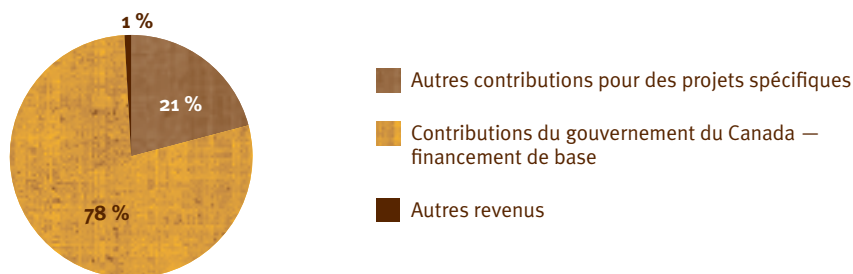
Dialogue multilatéral sur l'EPU à l'occasion de la reprise de la sixième session du Conseil des droits de l'homme, le 11 décembre 2007. Les participants ont discuté des meilleures pratiques pour les ONG et les institutions nationales des droits de l'homme relativement à la coordination nationale et à l'établissement de consensus. En réponse à la demande des participants des ateliers de décembre 2007, nous en avons organisé un autre, en mars 2008, en prévision de la première réunion du Groupe de travail du Conseil des droits de l'homme sur l'EPU, qui a eu lieu du 7 au 18 avril 2008.

Administration et ressources humaines

L'année 2007-2008 a été marquée par une transition entre deux présidences. De la mi-août au début du mois de décembre, des membres du conseil d'administration ont assuré la direction de l'institution, tandis que les membres du Comité de gestion ont vu à la bonne marche des affaires courantes. L'adjointe principale aux ressources humaines a été intégrée dans les réunions hebdomadaires du comité de gestion de manière à assurer que les préoccupations relatives aux relations avec le personnel soient abordées au même titre que les aspects programmatique ou administratif. Les employés ont aussi été invités à participer à de fréquentes réunions du personnel où ils ont pu prendre connaissance de certains changements, poser leurs questions et émettre des commentaires. La direction a amorcé une réflexion approfondie sur les moyens de mieux intégrer les programmations régionale et thématiques tout en améliorant les mécanismes de supervision et de gestion des ressources. À la suite de cet exercice, le conseil d'administration a donné le feu vert au président par intérim, nommé en décembre, pour mettre en œuvre une réorganisation du travail, notamment la création d'une direction des communications et la mise en place d'équipes de travail régionales. De plus, une équipe des politiques responsable d'assurer la transversalité des thématiques, des partenariats et de l'évaluation doit être mise en place. Les résultats de ces initiatives devraient porter ses fruits au cours de l'année 2008-2009.

Analyse des états financiers

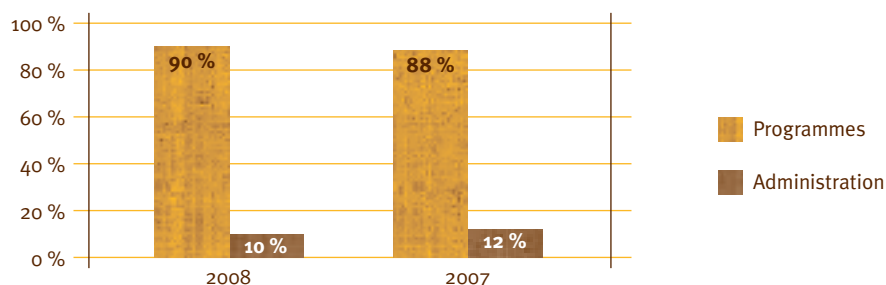
I. Provenance des revenus



Les revenus de Droits et Démocratie en 2008 peuvent, comme pour l'exercice précédent, être divisés en trois grandes catégories. Le pourcentage de contributions en provenance du gouvernement du Canada destinées au fonctionnement général a diminué de 7 % comparativement à l'année précédente, parce que les contributions pour des projets spécifiques sont passées de 14 % à 21 %. Toutefois, en termes absolus, le crédit parlementaire de base a augmenté de 0,406 M\$. En 2008, Droits et Démocratie a signé un important accord de contribution de quatre ans avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour développer un projet axé sur les droits des femmes en Afghanistan (0,548 M\$ en 2008) ainsi qu'avec le ministère des Affaires étrangères pour intervenir au Soudan et en Birmanie (0,223 M\$ et 0,216 M\$ en 2008).

Finalement, les autres types de revenus tels les dons, les ventes de publications et les intérêts constituent 1 % du montant total constaté dans les revenus.

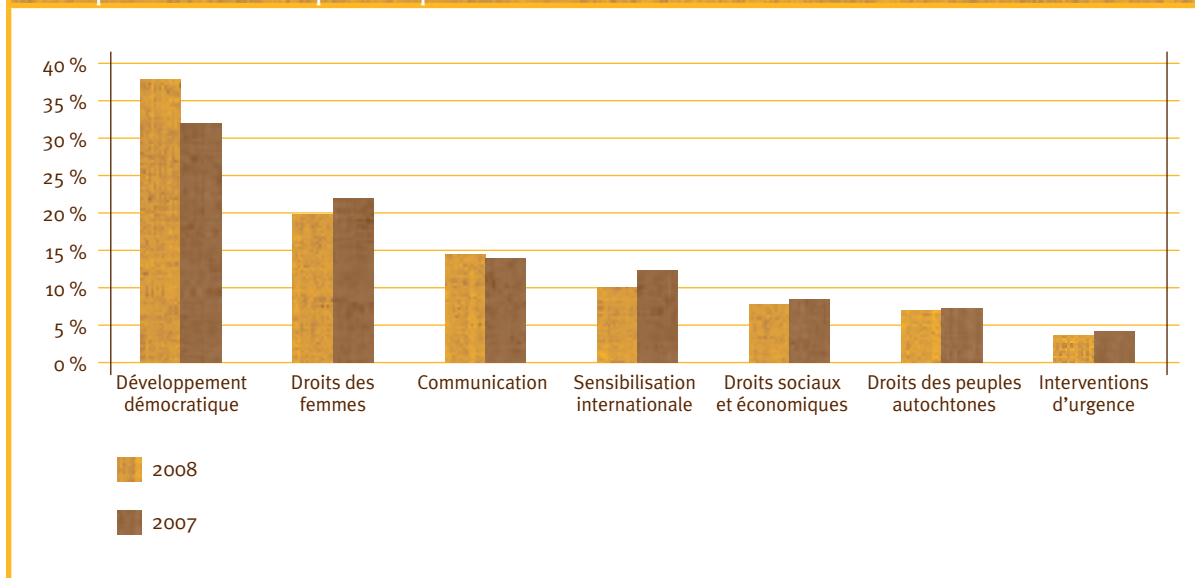
2. Répartitions des dépenses entre les programmes et l'administration



La proportion de dépenses de nature administrative était de 12 % en 2007 alors qu'elle se situe à 10 % en 2008. Cela s'explique par le fait que Droits et Démocratie a maintenu sensiblement au même niveau que l'année dernière ses frais d'opération fixes alors que le financement de base et les contributions reçues pour des projets spécifiques ont augmentées respectivement de 0,406 M\$ et 0,971 M\$.

Ce faible pourcentage de frais administratifs est la conséquence directe de la constante préoccupation de Droits et Démocratie de les maintenir au minimum.

3. Répartition des dépenses par domaine



Dans un premier temps, il importe de préciser que la répartition des dépenses par thématique tient compte des frais généraux, tel le loyer, qui ont été distribués en fonction du nombre d'employés impliqués et/ou de la superficie occupée, selon le type de dépense. Le reste des frais généraux est absorbé par l'administration.

La répartition des dépenses entre les thématiques dépend directement des propositions mise de l'avant lors de l'élaboration du budget, du financement reçu de l'externe pour des projets spécifiques et du nombre d'employés affectés à chaque thématique. Ainsi, les dépenses consacrées au développement démocratique totalisent 38 % des dépenses totales de programmes comparativement à 32 % l'année précédente. Par ailleurs, la proportion des dépenses de programmes reliées aux droits des femmes et à la sensibilisation internationale ont diminuées de 2 % par rapport à 2007.

Les autres thématiques ont maintenu un pourcentage similaire à 2007.

4. Analyses des dépenses par catégories

	Résultats 2008		Résultats 2007		Écarts (\$)	Écarts (%)
Projets	7 457 148 \$		6 571 908 \$		885 240 \$	13 %
Salaires et bénéfices	2 855 997 \$		2 991 933 \$		(135 936) \$	-5 %
Loyer et dépenses de bureau	645 891 \$		627 698 \$		18 193 \$	3 %
Déplacements	99 055 \$		183 039 \$		(83 984) \$	-46 %
Information	101 740 \$		88 153 \$		13 587 \$	15 %
Conseil d'administration	145 553 \$		227 384 \$		(81 831) \$	-36 %
	11 305 384 \$		10 690 115 \$		615 269 \$	6 %

Afin de faciliter l'analyse, certaines dépenses ont été regroupées différemment par rapport à la présentation des états financiers. L'examen du tableau des dépenses par catégories permet de faire ressortir le fait que les dépenses totales ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation généralisée s'explique par une allocation majorée du gouvernement du Canada de même que par le financement de projets spécifiques par l'ACDI et le ministère des Affaires étrangères. Avec une augmentation de 0,885M \$ par rapport à 2007, les projets ont reçu la portion la plus importante de ces augmentations budgétaires.

La rubrique « salaires et bénéfices » est constituée des salaires des employés qui ne sont associés à aucun projet en particulier. En 2007, de nombreux projets en développement étaient en processus d'approbation. Par conséquent, les employés ne pouvaient pas encore attribuer leur temps à ces projets. La situation étant différente en 2008, un montant additionnel de salaires a été imputé directement aux projets.

Les frais regroupés sous la rubrique « déplacements » incluent uniquement ceux qui ne sont pas directement reliés à un projet en cours. Ainsi, il s'agit majoritairement des dépenses de voyage associées au bureau du président et à celui du directeur des programmes. Les membres de la direction sont régulièrement appelés à voyager pour assurer la visibilité de l'institution, rencontrer d'éventuels partenaires ou explorer les possibilités d'un éventuel projet. Les dépenses de voyages de ces derniers ont diminué en 2008 puisque, pendant près de quatre mois, Droits et Démocratie n'a pas eu de président. Au cours de cette période le directeur des programmes a limité ses déplacements.

Finalement, les dépenses associées à la rémunération et aux déplacements des membres du conseil d'administration ont diminué de 0,082 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Le conseil d'administration de Droits et Démocratie s'est rencontré à quatre reprises en 2008, tout comme en 2007. Cependant, les nombreux postes vacants au sein du conseil et la faible participation des membres internationaux ont eu un impact à la baisse sur les frais d'honoraires et de déplacements. Enfin, en 2007 le conseil d'administration avait retenu les services d'une firme pour mieux définir son rôle et ses responsabilités et cette initiative n'a pas été renouvelée en 2008.

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (Droits et Démocratie) sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration de Droits et Démocratie. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, lorsque cela est approprié, comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de Droits et Démocratie et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, aux règlements administratifs et aux politiques de Droits et Démocratie.

Le Conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière tel que précisé ci-dessus. Le Conseil assume cette charge par l'entremise du Comité des finances et de vérification qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le Comité des finances et de vérification examine les états financiers consolidés annuels et tous rapports s'y rattachant; le Comité rencontre annuellement le vérificateur externe et peut faire des recommandations au Conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes.

Le vérificateur externe, le vérificateur général du Canada, effectue une vérification indépendante des états financiers consolidés et présente son rapport à Droits et Démocratie et au ministre des Affaires étrangères.



Jean-Paul Hubert
Le président intérimaire



Marie-France Cloutier
La directrice de l'administration
et des ressources

Montréal, Canada
Le 30 mai 2008

Rapport du vérificateur

Au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et au ministre des Affaires étrangères et du Commerce international

J'ai vérifié le bilan consolidé du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique au 31 mars 2008 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Sylvain Ricard, CA
vérificateur général adjoint

Montréal, Canada
Le 30 mai 2008

États financiers

CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

Bilan consolidé au 31 mars

	2008	2007
ACTIF		
À court terme		
Dépôts à terme (note 5)	2 580 869 \$	2 070 876 \$
Intérêts courus	28 871	32 251
Débiteurs	120 278	97 723
Contributions à recevoir	125 473	25 552
Frais payés d'avance	<u>60 317</u>	<u>42 356</u>
	2 915 808	2 268 758
À long terme		
Immobilisations (note 6)	<u>788 166</u>	<u>887 218</u>
	<u>3 703 974 \$</u>	<u>3 155 976 \$</u>
PASSIF		
À court terme		
Découvert bancaire	321 614 \$	547 799 \$
Créditeurs	178 323	196 515
Salaires et vacances à payer	558 603	424 827
Subventions à payer	522 838	287 203
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 7)	40 790	36 957
Contributions reportées du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées (note 8)	<u>438 307</u>	<u>266 790</u>
	2 060 475	1 760 091
À long terme		
Avantages incitatifs reportés sur le bail	146 610	178 611
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 7)	70 540	111 330
Autres passifs	<u>37 500</u>	<u>50 000</u>
	254 650	339 941
Financement en capital reporté (note 10)	<u>491 024</u>	<u>598 738</u>
	<u>2 806 149</u>	<u>2 698 770</u>
AVOIR		
Bénéfices non répartis	829 399	420 381
Cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>68 426</u>	<u>36 825</u>
	897 825	457 206
	<u>3 703 974 \$</u>	<u>3 155 976 \$</u>

Engagements (note 14)

Éventualités (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par:



Jean-Paul Hubert
Le président intérimaire de Droits et Démocratie



Janice Stein
La présidente du Conseil

État consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars**2008****2007****Dépenses (note 11)**

Programmes et Activités

Développement démocratique

3 833 228 \$

3 022 228 \$

Droits des femmes

1 997 068

2 076 667

Communication et éducation du public

1 468 569

1 324 327

Sensibilisation internationale aux droits humains

1 004 357

1 155 090

Droits sociaux et économiques

789 312

783 207

Droits des peuples autochtones

693 568

687 525

Interventions d'urgence et occasions importantes

377 066400 466

10 163 168

9 449 510

Administration générale

1 142 2161 240 605

Coût d'exploitation

11 305 384**10 690 115****Revenus**Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités
apparentées pour des projets spécifiques (note 12)

1 673 730

867 844

Contributions d'entités non apparentées (note 13)

789 860

625 095

Intérêts

75 90858 840**2 539 498****1 551 779**

Résultats d'exploitation avant financement du gouvernement du Canada

8 765 886**9 138 336**

Financement du gouvernement du Canada

Crédit parlementaire - financement de base

9 032 799

8 632 147

Amortissement du financement en capital reporté (note 10)

142 105137 053**9 174 904****8 769 200**

Résultats d'exploitation pour l'exercice

409 018 \$**(369 136)** \$**État consolidé du résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 mars****2008****2007**

Résultats d'exploitation pour l'exercice

409 018 \$

(369 136) \$

Autres éléments du résultat étendu

Contributions reportées d'entités non apparentées constatées
comme revenus de l'exercice (note 9)

(23 143)

(27 525)

Nouvelles contributions reportées d'entités non apparentées pour l'exercice (note 9)

54 74424 973

Total des autres éléments du résultat étendu

31 601

(2 552)

Résultat étendu

440 619 \$**(371 688)** \$*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.*

État consolidé des variations de l'avoir pour l'exercice terminé le 31 mars	2008	2007
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	420 381 \$	789 517 \$
Résultats d'exploitation pour l'exercice	<u>409 018</u>	<u>(369 136)</u>
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	829 399	420 381
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice	36 825	39 377
Autres éléments du résultat étendu	<u>31 601</u>	<u>(2 552)</u>
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice (note 9)	68 426	36 825
Total des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>897 825</u> \$	<u>457 206</u> \$

État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars	2008	2007
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation pour l'exercice	409 018 \$	(369 136) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	227 233	211 779
Amortissement du financement en capital reporté	(142 105)	(137 053)
Augmentation de la juste valeur des dépôts à terme	<u>(11 398)</u>	-
	482 748	(294 410)
Diminution (augmentation) des intérêts courus	3 380	(13 776)
Diminution (augmentation) des débiteurs	(22 555)	43 928
Diminution (augmentation) des contributions à recevoir	(99 921)	109 468
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(17 961)	38 801
Diminution des créditeurs	(18 192)	(7 830)
Augmentation des salaires et vacances à payer	133 776	81 931
Diminution de prestation de cessation d'emploi	-	(139 828)
Augmentation (diminution) des subventions à payer	235 635	(58 287)
Diminution des avantages incitatifs reportés sur le bail	(32 001)	(32 002)
Augmentation (diminution) des autres passifs	(12 500)	50 000
Augmentation des contributions reportées du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées	171 517	135 800
Augmentation (diminution) des contributions reportées d'entités non apparentées	<u>31 601</u>	<u>(2 552)</u>
	855 527	(88 757)
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités de financement		
Crédit parlementaire – financement en capital	34 391	170 853
Paievements d'obligations de contrats de location-acquisition	<u>(36 957)</u>	<u>(33 485)</u>
	(2 566)	137 368
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'investissement		
Acquisition de dépôts à terme	(7 151 329)	(6 351 329)
Remboursement de dépôts à terme	6 652 734	6 251 329
Acquisition d'immobilisations	<u>(128 181)</u>	<u>(170 853)</u>
	(626 776)	(270 853)
Changement net du découvert bancaire	226 185	(222 242)
Découvert bancaire au début de l'exercice	<u>(547 799)</u>	<u>(325 557)</u>
Découvert bancaire à la fin de l'exercice	<u>(321 614)</u> \$	<u>(547 799)</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux États financiers consolidés du 31 mars 2008

1. Pouvoirs et activités

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a été créé par le Parlement du Canada en 1988 par la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*. Le Centre exerce ses activités sous le nom de Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie a pour mission d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la Charte internationale des droits de l'homme. Il lui incombe pour l'accomplissement de sa mission :

- a) d'appuyer les programmes et les activités de développement en faveur des pays en voie de développement;
- b) d'appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement; et
- c) de stimuler et appuyer la recherche et l'éducation, le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre les citoyens et les institutions, tant au Canada qu'à l'étranger.

Droits et Démocratie est exempt de tout impôt sur les bénéfices. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Dispositions financières

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays en voie de développement, la Loi prévoit que Droits et Démocratie peut recevoir des crédits votés par le Parlement. Droits et Démocratie peut également recevoir des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement, Droits et Démocratie peut recevoir et utiliser, en plus des crédits qui pourraient être votés par le Parlement à cette fin, des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

2. Modification de conventions comptables

Le 1^{er} avril 2007, Droits et Démocratie a adopté rétroactivement sans redressement de l'exercice antérieur les nouvelles normes contenues dans les chapitres 1506 « Modifications comptables », 1530 « Résultat étendu », 3251 « Capitaux propres », 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluations » et 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du Manuel de l'ICCA.

Le chapitre 3855 requiert que l'organisme classifie tous ses actifs financiers dans l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes : détenu à des fins de transaction, détenu jusqu'à

échéance, disponible à la vente ou comme prêts et créances. Les actifs financiers détenus à des fins de transactions ou disponibles à la vente doivent être évalués à la juste valeur alors que ceux détenus jusqu'à échéance et les prêts et créances doivent être évalués à leur coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces nouvelles normes requièrent aussi que l'organisme classifie tous ses passifs financiers dans l'une ou l'autre des deux catégories suivantes : détenu à des fins de transaction ou autre élément de passif financier. Tous les passifs financiers doivent être évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux effectif, sauf ceux classés comme détenus à des fins de transaction qui doivent être évalués à la juste valeur. Droits et Démocratie a classé tous ses passifs financiers comme autres éléments de passif financier. Le chapitre 3855 exige aussi que tous les dérivés soient présentés au bilan à la juste valeur, incluant les dérivés qui peuvent être incorporés dans des clauses contractuelles, sauf lorsque ceux-ci rencontrent les critères d'exemption mentionnés au Manuel de l'ICCA. Droits et Démocratie ne détenait aucun instrument financier dérivé au 31 mars 2008. Droits et Démocratie a révisé tous ses contrats importants en date du 1^{er} avril 2007 et aucun dérivé incorporé n'a été détecté. Le seul poste de bilan qui a subi une modification conséquemment à ces nouvelles normes concerne les dépôts à terme. Droits et Démocratie a décidé de classer ses dépôts à terme comme détenus à des fins de transaction et de les évaluer ainsi à la juste valeur. Étant donné que tous les dépôts à terme détenus par Droits et Démocratie sont dans des titres cotés sur des marchés actifs, leur juste valeur peut être déterminée en utilisant les cotes publiées. Avant ce changement, les dépôts à terme étaient évalués au coût après amortissement des primes ou escomptes sur achat. L'impact financier de ce changement de convention comptable en 2008 n'est pas significatif.

Le chapitre 1530 exige la présentation du résultat étendu et de ses composantes dans un nouvel état financier. Le résultat étendu est la variation de l'actif net de l'organisme découlant d'opérations, et d'autres événements et circonstances sans rapport avec le gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les produits, charges, gains et pertes qui, conformément aux sources premières des PCGR, sont comptabilisés dans le résultat étendu, et exclus du bénéfice net. Le chapitre 3251 comporte des changements en corrélation avec le chapitre 1530. L'adoption du chapitre 1530 et des changements corrélatifs du chapitre 3251 a eu un effet sur la présentation, mais n'a eu aucun impact sur les montants comptabilisés. En 2007, 36 825 \$ a été retiré des contributions reportées et reclassé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 3861 remplace l'ancien chapitre 3860 et exige plus d'informations à fournir sur la nature des instruments financiers qu'une entité utilise et la mesure dans laquelle elle les utilise, les objectifs visés par leur utilisation, les risques associés aux instruments financiers et les politiques mises en œuvre par la direction pour contrôler ces risques. Il comporte aussi de nouvelles exigences de présentation des conventions comptables sur les instruments financiers et sur leurs justes valeurs. L'adoption du chapitre 3861 a eu un effet sur la présentation, mais n'a eu aucun impact sur les montants comptabilisés.

Le chapitre 1506, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007, précise les critères de modifications des conventions comptables, ainsi que le traitement comptable et la présentation des modifications de conventions comptables, des modifications d'estimations comptables et corrections d'erreurs. De plus, la nouvelle norme exige de communiquer les nouvelles sources premières des PCGR du Canada qui sont émises mais non encore adoptées par l'organisme. L'adoption du chapitre 1506 a eu un effet sur la présentation, mais n'a eu aucun impact sur les montants comptabilisés.

Changements comptables imminents

a) Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Le nouveau chapitre décrit les normes relatives aux informations à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré. Cette norme est en vigueur pour les états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, et Droits et Démocratie la mettra en application à compter du 1^{er} avril 2008. Droits et Démocratie étudie présentement cette nouvelle norme et, pour le moment, ne prévoit pas qu'elle aura un impact important sur ses résultats financiers.

b) Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation », qui précisent les normes relatives à la présentation et aux informations à fournir. Ces nouvelles normes entrent en vigueur pour les états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, et Droits et Démocratie les mettra en application à compter du 1^{er} avril 2008. Droits et Démocratie étudie présentement ces nouvelles normes et, pour le moment, ne prévoit pas qu'elles auront un impact important sur ses résultats financiers.

3. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées ci-bas.

a) Consolidation

Droits et Démocratie contrôle l'organisme sans but lucratif Droits et Démocratie (Suisse) dont la mission est d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la Charte internationale des droits de l'homme.

Les états financiers de Droits et Démocratie (Suisse) ont été consolidés avec ceux de Droits et Démocratie. Toutes les opérations et tous les comptes intersociétés ont été éliminés.

b) Crédit parlementaire

Le financement de Droits et Démocratie provient principalement du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de l'Agence canadienne de développement international par des ententes de subvention. La portion du crédit parlementaire utilisée pour l'acquisition d'immobilisations est comptabilisée comme financement en capital reporté et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. L'autre partie du crédit parlementaire est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel il est approuvé.

c) Contributions

Droits et Démocratie applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions d'entités non apparentées restreintes en vertu d'affectations d'origine externe sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées restreintes en vertu d'affectations d'origine externe sont reportées et constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

d) Dépenses de subventions

Les subventions accordées sont imputées aux résultats dans l'exercice où les critères d'octroi des subventions sont rencontrés.

e) Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont enregistrés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les revenus d'intérêts.

f) Immobilisations

Le mobilier et équipement, l'équipement informatique, le matériel roulant ainsi que la conception et le développement du site Web sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire au taux annuel de 20 %. Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée non écoulée du bail. Les actifs acquis par le biais de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et sont amortis sur la durée du bail.

g) Avantages sociaux futurs

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour Droits et Démocratie. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de Droits et Démocratie sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Droits et Démocratie n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique. Ces bénéfices représentent la seule obligation de Droits et Démocratie qui requiert un paiement futur.

h) Avantages incitatifs reportés sur le bail

Les coûts encourus par le bailleur pour le compte de Droits et Démocratie sont inclus au bilan à titre d'avantages

incitatifs reportés sur le bail. Ces avantages incitatifs reportés sur le bail sont amortis de façon linéaire sur la durée du bail et comptabilisés en réduction de la dépense.

i) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif constatés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations, la juste valeur des instruments financiers et le passif éventuel sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont faites. Les montants réels pourraient être différents des estimations.

4. Juste valeur des instruments financiers

Les opérations reliées à l'encaisse (découvert bancaire), les intérêts courus, les débiteurs, les contributions à recevoir, les créditeurs, les salaires et vacances à payer et les subventions à payer découlent du cours normal de l'exploitation. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance est à court terme. Droits et Démocratie n'a aucune concentration significative de risque de crédit.

5. Dépôts à terme

Au 31 mars 2008, les dépôts à terme ont un taux d'intérêt moyen de 3,62 % (3,82% en 2007) et une durée moyenne de 365 jours (365 jours en 2007). En 2008, un gain non réalisé de 11 398 \$ dû aux variations de la juste valeur des dépôts à terme a été comptabilisé dans les revenus d'intérêts.

6. Immobilisations

	2008			2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Mobilier et équipement	835 478 \$	602 644 \$	232 834 \$	291 038 \$	
Équipement informatique	305 794	174 184	131 610	153 147	
Site Web	60 974	19 300	41 674	43 710	
Améliorations locatives	494 576	179 382	315 194	375 982	
Matériel roulant	83 525	16 671	66 854	23 341	
	1 780 347 \$	992 181 \$	788 166 \$	887 218 \$	

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'un coût brut de 213 625 \$ (213 625 \$ en 2007) moins l'amortissement cumulé de 122 680 \$ (79 858 \$ en 2007). Le matériel roulant est utilisé par le personnel de Port-au-Prince et de Kaboul dans le cadre des activités de projets financés par l'ACDI à Haïti et en Afghanistan.

Une partie de l'amortissement de 2008 (11 954 \$) est attribuée à des projets spécifiques et est constatée dans les dépenses de programmes et activités et le solde (215 279 \$) est réparti entre les dépenses de programmes et activités et les dépenses d'administration générale (note 11).

7. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

Droits et Démocratie a signé des ententes pour la location d'équipements de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les obligations découlant de contrats de location-acquisition ont été actualisées à un taux d'intérêt variant de 9,5 à 15,59 % par année. Les obligations correspondantes sont payées pendant la durée des baux (de 5 à 6 ans). Les paiements minimums exigibles en vertu du bail pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 ont totalisé 50 003 \$ (50 003 \$ en 2007), ce qui inclut un montant d'intérêts de 13 276 \$ (16 519 \$ en 2007) imputé aux résultats.

Au 31 mars 2008, les paiements minimums exigibles en vertu du bail étaient:

2009	50 001 \$
2010	45 876
2011	<u>31 105</u>
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail	126 982
Moins : intérêts implicites	<u>(15 652)</u>
	111 330
Portion à court terme	<u>(40 790)</u>
	<u>70 540 \$</u>

8. Contributions reportées du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées

Les montants ci-dessous représentent des ressources non dépensées provenant du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2008	2007
Contributions reportées au début de l'exercice	266 790 \$	130 990 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 12)	(266 790)	(25 203)
Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	-	115 509
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	5 331	1 209
Une mesure d'égalité pour les droits des femmes afghanes en pratique	401 031	-
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Stages internationaux pour jeunes professionnels	-	23 680
Haïti : Engagement de la jeunesse dans le développement démocratique	-	10 000
Projet du manuel de la CPI pour les victimes de la RDC	-	5 605
Bâtir une institution de règle de droit stable au Sud Soudan	31 945	-
Centre de recherche pour le développement international		
Réseau de délégations étudiantes	-	<u>5 000</u>
Contributions reportées à la fin de l'exercice	<u>438 307 \$</u>	<u>266 790 \$</u>

Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :

Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	- \$	169 309 \$
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	5 331	53 196
Une mesure d'égalité pour les droits des femmes afghanes en pratique	401 031	-
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Stages internationaux pour jeunes professionnels	-	23 680
Haïti : Engagement de la jeunesse dans le développement démocratique	-	10 000
Projet du manuel de la CPI pour les victimes de la RDC	-	5 605
Bâtir une institution de règle de droit stable au Sud Soudan	31 945	-
Centre de recherche pour le développement international		
Réseau de délégations étudiantes	-	<u>5 000</u>
	<u>438 307 \$</u>	<u>266 790 \$</u>

9. Contributions reportées d'entités non apparentées

Les montants ci-dessous représentent des ressources non dépensées provenant d'entités non apparentées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2008	2007
Contributions reportées au début de l'exercice	36 825 \$	39 377 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 13)	(23 143)	(27 525)
Open Society Initiative for Southern Africa		
RDC – Projet justice pour les victimes de violence sexuelle	-	20 695
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec		
Réseau de délégations étudiantes	-	1 000
Développement et Paix		
Projet de sensibilisation en Indonésie	-	1 130
Contributions au groupe d'observation des libertés civiles internationales	8 670	-
Groupe d'observation des libertés civiles internationales – projet de recherche	16 534	-
Canton de Genève	10 026	-
Autres contributions	17 274	-
Dons	<u>2 240</u>	<u>2 148</u>
Contributions reportées à la fin de l'exercice	<u>68 426</u> \$	<u>36 825</u> \$

Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :

Open Society Initiative for Southern Africa		
RDC – Projet justice pour les victimes de violence sexuelle	4 946 \$	20 695 \$
Développement et Paix		
Projet de sensibilisation en Indonésie	-	1 821
Contributions au groupe d'observation des libertés civiles internationales	15 387	6 717
Groupe d'observation des libertés civiles internationales – projet de recherche	16 534	-
Canton de Genève	10 026	-
Autres contributions	17 794	1 000
Dons	<u>3 739</u>	<u>6 592</u>
	<u>68 426</u> \$	<u>36 825</u> \$

10. Financement en capital reporté

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	598 738 \$	564 938 \$
Crédit parlementaire – financement en capital	34 391	170 853
Amortissement du financement en capital reporté	<u>(142 105)</u>	<u>(137 053)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>491 024</u> \$	<u>598 738</u> \$

11. Dépenses

	2008			2007
	Programmes et Activités	Administration générale	Total	Total
Projets	7 327 846 \$	- \$	7 327 846 \$	6 402 198 \$
Salaires et avantages sociaux	1 827 210	610 989	2 438 199	2 533 224
Honoraires professionnels	184 013	233 785	417 798	458 709
Location	230 090	66 751	296 841	285 689
Honoraires et dépenses du conseil	-	145 553	145 553	227 384
Amortissement des immobilisations	166 669	48 610	215 279	211 779
Déplacements	90 122	8 933	99 055	183 039
Octroi de prix	129 302	-	129 302	169 710
Information	95 027	6 713	101 740	88 153
Poste et téléphonie	49 051	9 073	58 124	55 170
Dépenses de bureau	37 603	6 956	44 559	49 949
Autres frais	<u>26 235</u>	<u>4 853</u>	<u>31 088</u>	<u>25 111</u>
	<u>10 163 168 \$</u>	<u>1 142 216 \$</u>	<u>11 305 384 \$</u>	<u>10 690 115 \$</u>

12. Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées

Les contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées constatées dans l'état consolidé des résultats proviennent des sources suivantes :

	2008	2007
Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées pour des projets spécifiques	1 406 940 \$	842 641 \$
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 8)		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Stages internationaux pour jeunes professionnels	23 680	257
Haïti : Engagement de la jeunesse dans le développement démocratique	10 000	-
Projet du manuel de la CPI pour les victimes de la RDC	5 605	-
Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	169 309	-
Intégration économique et droits humains dans les Amériques	-	1 320
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	53 196	-
Centre de recherche pour le développement international	<u>5 000</u>	<u>23 626</u>
	<u>266 790</u>	<u>25 203</u>
	<u>1 673 730 \$</u>	<u>867 844 \$</u>

13. Contributions d'entités non apparentées

Les contributions d'entités non apparentées constatées dans l'état consolidé des résultats proviennent des sources suivantes :

	2008		2007
Contributions d'entités non apparentées pour des projets spécifiques	764 076	\$	589 206
Contributions générales d'entités non apparentées	<u>2 641</u>		<u>8 364</u>
	<u>766 717</u>		<u>597 570</u>
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 9)			
Développement et Paix			
Projet de sensibilisation en Indonésie	1 301		-
Inter-Pares			
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	-		2 015
Open Society Initiative for Southern Africa			
RDC – Projet justice pour les victimes de violence sexuelle	15 749		-
Institut canadien du droit et de la politique pour l'environnement			
Projet : le tissage du savoir au Canada	-		6 159
Groupe d'observation des libertés civiles internationales	-		18 788
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec			
Réseau de délégations étudiantes	1 000		-
Dons	<u>5 093</u>		<u>563</u>
	<u>23 143</u>		<u>27 525</u>
	<u>789 860</u>	\$	<u>625 095</u>

14. Engagements

a) Baux

Droits et Démocratie a signé un bail à long terme pour la location de locaux jusqu'en 2016. Le solde des engagements relatifs à ce bail s'établit à 2 160 364 \$. Les loyers minimums qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2009	267 368	\$
2010	267 368	
2011	289 405	
2012	295 887	
2013 et après	<u>1 040 336</u>	
	<u>2 160 364</u>	\$

b) Subventions

Au 31 mars 2008, Droits et Démocratie a approuvé des subventions totalisant 616 434 \$ au cours des prochains exercices sous certaines conditions.

15. Avantages sociaux futurs

Droits et Démocratie et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations de Droits et Démocratie et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2008		2007
Droits et Démocratie	363 649	\$	343 791
Employés	158 081	\$	138 764

16. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, diverses réclamations ont été intentées contre Droits et Démocratie. Ces questions soulèvent plusieurs incertitudes et leur conclusion est difficile à prédire. La direction considère qu'il est peu probable qu'il en résulte des passifs importants. Aucune provision n'a été prise en compte à cet égard.

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice 2007 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice 2008.